Symptomatologie des morsures d'ophidiens d'après le papyrus Brooklyn n°s 47.218.48 et 85 : aspects épistémologiques d'un texte égyptien ancien recopié au IVe siècle avant notre ère

Sydney H. AUFRÈRE
CNRS, Centre Paul-Albert Février, MMSH, Université de Provence
sydney.aufrere@bbox.fr

Aufrère S.H. 2012. Symptomatologie des morsures d'ophidiens d'après le papyrus Brooklyn n°s 47.218.48 et 85 : aspects épistémologiques d'un texte égyptien ancien recopié au IVe siècle avant notre ère. *Anthropozoologica* 47.1 : 223-261.

Cet article reconsidère le contenu du Papyrus ophiologique de Brooklyn, édité par Serge Sauneron (1989), document exceptionnel qui contient deux traités. Le premier, *(*Traité intitulé*) *symptomatologie des morsures* (Wp.t-dm.t), consiste en un catalogue de trente-huit reptiles (le caméléon y compris) dont les morsures sont soit considérées comme mortelles, soit dangereuses, soit sans conséquences. Les notices incluent une description et une analyse des morsures. Le second est intitulé *Recueil pour faire que les hommes extraient le venin de tout serpent mâle, de tout serpent femelle, de tout scorpion, de tout animal j(n)tš et de tout reptile, qui est à la disposition du dompteur-de-Selkis, et qui sert aussi à écarter tous les reptiles et à sceller leur gueule*. Il s'agit d'un ensemble de prescriptions pour soigner les morsures non létales. L'auteur s'interroge sur la date à laquelle ce document (IVe siècle av. J.-C.) a été copié, sur la personnalité de son rédacteur et sur le milieu sacerdotal dans lequel il a pu émerger. Il insiste sur le premier traité (traduction complète), mais en mettant ce dernier en regard du second au moyen de plusieurs tableaux afin de donner un aperçu objectif des connaissances ophiologiques de l'Égypte ancienne et de la façon dont les soins pouvaient être administrés aux morsures. L'article ouvre sur des perspectives iatromagiques et mythologiques, qui montrent que l'on supposait l'existence d'un lien spécifique entre l'Égypte et le monde des Ophidiens dans l'Antiquité.

MOTS CLÉS
caméléon
Égypte
épistémologie
iatromagie
magie
morsures
papyrus ophiologique de Brooklyn
Sauneron (Serge)
symptomatologie
venins
mythologie égyptienne

ABSTRACT
Symptomatology of Ophidian bites according to Brooklyn Papyrus no. 47.218.48–85: epistemological aspects of an ancient Egyptian text copied out at IVth century B.C.E
This paper reconsiders the content of the ophiological Papyrus Brooklyn Museum no 47.218.48 and 85, edited by Serge Sauneron (1989), a remarkable document containing two treatises. The first one — *(*Treatise entitled*) *symptomatology of snakes bites* — consists of a catalogue of thirty-eight reptiles (including the Chameleon) whose bites are considered either as lethal, dangerous or having no consequences. The items include both a description and an analysis of bites. The second one is entitled *Collection for making men extract venom of any male or female snake, of any scorpion, of any animal j(n)tš and any reptile, which is at the exorcist-of-Selkis' disposal, and which is used to expel any reptile as well as to seal their mouth*. It consists of a group of prescriptions for treating non lethal bites. Moreover the author wonders about when this document has been copied (IVth Century B.C.), the personality of its writer and the priestly background within which it was created. He specially puts the emphasis on the first treatise (complete translation), yet with regard to the second treatise by means of several tables so as to give an objective general survey concerning ancient Egyptian ophiological knowledge and how treatments were applied to snakes bites. The paper opens iatromagical and mythological perspectives showing that a specific link between Egypt and the Ophidian world was supposed to exist in Antiquity.

KEY WORDS
Chameleon
Egypt
Epistemology
Iatromagic
Magic
Bites
Brooklyn Ophiological Papyrus
Sauneron (Serge)
Symptomatology
Venoms
Egyptian Mythology

Sans l'aimable sollicitation de Sébastien Barbara et de Jean Trinquier, organisateurs de la journée *Ophiaka* du 7 février 2010 au Museum national d'Histoire naturelle (séminaire de François Poplin, Laboratoire Archéozoologie, archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements, UMR 7209 du CNRS) et à l'École normale supérieure, il est à peu près certain que le travail dont il est question dans cette communication n'aurait jamais vu le jour. Les raisons en sont simples. Au vu de l'importance du Papyrus de Brooklyn n°s 47.218.48 et 85[1], il était important de revoir sous un angle critique la remarquable édition, quoique posthume, de Serge Sauneron († 1976), parue en 1989 sur les presses de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire[2], tâche rendue encore plus ardue du fait de l'existence d'une étude postérieure de Christian Leitz, parue moins de dix années plus tard, à Stuttgart (1997)[3].

Les difficultés à surmonter ont été grandes, non seulement du fait de la qualité des auteurs qui s'étaient attelés successivement à l'étude de ce papyrus mais aussi de la complexité inhérente au sujet, car en s'attaquant à un tel texte, ce n'est pas tant une affaire d'identification d'ophionymes qu'une question d'épistémè sacerdotale égyptienne que l'on repose. Cet examen à nouveaux frais a conduit à l'élaboration de ce qui est devenu un livre[4], augmenté d'un travail sur les momies de serpents dû à l'amitié d'Alain Charron (musée d'Arles)[5], qui a bien voulu accepter d'être partie prenante dans ce projet. Cependant, le texte que l'on propose ici, à partir d'un écrit copié il y près de 2400 ans, ne se veut pas seulement un condensé de cet ouvrage mais une présentation des difficultés liées à un texte composé dans l'Antiquité se rapportant à une question d'Histoire Naturelle. Il s'agit donc avant tout d'une enquête épistémologique, dont le contexte dans lequel il a été élaboré sera éclairé au moyen de certains matériaux détachés, chemin faisant, du livre en question.

LES TRAITÉS, L'AUTEUR ET LE MILIEU SACERDOTAL

Le Papyrus de Brooklyn n°s 47.218.48 et 85, appartient à un lot de papyrus achetés par Charles Edwin Wilbour (1833-1891)[6]. Il est formé de textes dont les datations s'étalent entre l'époque libyenne (XXIIe et XXIIIe dynasties) et la domination macédonienne. L'intérêt de ce lot vient de ce que son contenu concerne des textes médicaux et magiques aussi bien que des textes de mythologie régionale comme le Papyrus du Delta, qui date des premières années du règne de Psammétique Ier[7]. Publiant le Papyrus magique illustré de Brooklyn (n° 47.218.156), qui faisait partie du même lot, Serge Sauneron n'écrivait-il pas :

1. Pour désigner ce document, on utilisera l'abréviation pBrooklyn.

2. Sauneron (1989). Il convient d'insister sur le fait que le manuscrit sur lequel repose cette édition restait inachevé (voir la Préface de Paule Posener-Kriéger, p. VII), l'auteur étant décédé prématurément. Mais il ne fait guère de doute que ce dernier ne l'aurait pas publié sous cette forme, car des pistes restaient encore ouvertes. Bien que cela ne figure nulle part, l'index a été réalisé par Mme Paule Posener-Kriéger, alors directeur de l'Institut français. Ce m'est ici un plaisir de remercier Jocelyne Berlandini-Keller, qui non seulement m'a éclairé sur l'état du manuscrit de Serge Sauneron à sa mort, mais avec qui j'ai partagé la joie d'échanges fructueux. – Je n'ai pas eu la possibilité de profiter de l'édition récente de Brix (2011), qui est parue au moment de la préparation des épreuves de cet article, ni de voir le manuscrit de la thèse conservé à la Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle (Brix [2001]) dont Sébastien Barbara, que je remercie vivement, m'avait signalé l'existence. Il conviendra de voir, sur les serpents étudiés dans cet article, les notices ophiologiques fournies par cet ouvrage dont je n'ai pu avoir jusqu'à présent qu'un vague aperçu. Voir aussi, pour mémoire, Brix (2004 : 54-56). Le pBrooklyn a fait l'objet de commentaires dans Menard *et al.* (1999) ; Sabek (2003).

3. Leitz (1997).

4. Pour ne pas surcharger le présent texte de notes, on renverra, afin d'identifier les passages, aux numéros de paragraphes de l'éditeur, ce qui signifie qu'il conviendra de se reporter aux commentaires de ce dernier. L'essentiel des références et le détail des démonstrations figurera, en revanche, dans Aufrère (à paraître - a).

5. Charron (à paraître).

6. Dawson & Uphill (1995 : 440-441).

7. Meeks (2006).

« La plus grande part de ces documents concerne la médecine : médecine pure, avec des diagnostics d'une rigueur qui rappelle celle du Papyrus Edwin Smith, médecine mêlée de récitations magiques, ou magie pure[8]. »

Son contenu permet de s'interroger sur la nature du possesseur de ces documents et le milieu dans lequel ils ont été élaborés. Cet ensemble de textes est lié, tant par les noms des divinités mentionnées que par la spécificité de certains chapitres[9], à la région d'Héliopolis, qui se situe au nord-est du Caire. C'est probablement dans une localité de cette région que se trouvait réuni cet ensemble, appartenant sinon à la Maison de Vie d'un grand temple comme celui d'Héliopolis, du moins à la bibliothèque d'un ritualiste à la fois médecin et magicien, encore que cette distinction n'ait pas lieu d'être dans l'Égypte ancienne tant ces catégories peuvent se confondre dans l'esprit des anciens Égyptiens. Pour aller à l'essentiel, on serait tenté d'employer un mot-valise pour désigner un tel personnage qui serait un *médicien*, mot forgé à partir des trois premières lettres de « médecin » et des cinq dernières de « magicien ». S'il s'agissait de brosser le portrait du propriétaire d'un tel lot, lequel devait se trouver conservé hermétiquement dans une jarre pour le protéger des rongeurs, ainsi qu'on le faisait habituellement[10], on dirait, au vu du contenu, que celui-là appartenait à un milieu de ritualistes (*ḫrj-ḥb)* et de *médiciens*, exerçant leur activité au sein d'une structure située dans un espace sacré où l'on dispensait des soins, structures qui évolueront vraisemblablement vers le *sanatorium*, dont l'un — celui de Dendara (Tentyris) — est identifié comme tel par un texte[11]. Sans doute ce personnage ou le groupe dont il faisait partie collectionnait-il les livres relevant de sa partie. Si l'on en croit les différents traités et rituels conservés dans son fonds, certains indices porteraient à croire que le milieu dans lequel il évoluait avait une connaissance approfondie de la nature, condition sine qua non pour être un magicien dont la culture s'ancre à la fois dans la connaissance du biotope et dans celle des textes médico-magiques, mythologiques et religieux[12].

En outre, on croit deviner en arrière-plan la possibilité de transferts contemporains de connaissances vers la Grèce et Sauneron n'hésitait pas à voir dans certains de ces documents des textes qui auraient pu être copiés par des scribes contemporains du voyage de Platon (428-346) en Égypte[13]. Cette hypothèse est invérifiable, mais elle invite à réfléchir aux liens éventuels entre l'ophiologie égyptienne et le *περὶ δακετῶν καὶ βλητικῶν* de Théophraste (372-288), opuscule dont Priscien le Lydien a fourni un abrégé[14]. Dès lors qu'on tente d'ouvrir le dossier des connaissances égyptiennes filtrant vers le monde grec dans ce domaine particulier, on voit qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Le dossier paraît se refermer presqu'aussitôt, à moins d'envisager d'autres solutions, qui impliqueraient moins formellement les textes en eux-mêmes et plus une tradition orale.

Venons-en à l'aspect technique. Le rouleau constituant le document a été scindé, sur sa hauteur, en deux parties qui forment les pBrooklyn 47.218.48 (partie supérieure) et 47.218.85 (partie inférieure). Les fragments supérieur et inférieur atteignent respectivement 1,47 et 1,57 mètre de large. Les deux fragments s'ajustent

8. Sauneron (1970).

9. Ce caractère héliopolite est très fortement marqué, notamment dans le Papyrus Brooklyn n° 47.218.50, un document postérieur à la XXIIe dynastie, qui est le rituel publié par Goyon (1972).

10. Cette habitude est attestée par le roman de Setné II ainsi que la fameuse jarre de Deir el-Médîna, voir Koenig (1981 : 41-43).

11. On a nommé a posteriori *sanatorium* des espaces où les malades recevaient des bains dans des cuves remplies d'eau sacrée. Voir Daumas (1957 : 35-57). Pour le texte magique du sanatorium de Dendara, voir *ibid.* : 42-46.

12. Aufrère (2007a). À l'époque tardive, ces connaissances diverses constituent un véritable amalgame, que l'on retrouve notamment dans des papyrus magiques démotiques comme celui de Londres et de Leyde. Voir en particulier Aufrère (2007a : 253-308).

13. Sauneron (1970 : IX).

14. Zucker (2008).

mais le document est acéphale, puisqu'il manque la moitié supérieure de la page 1, ce qui a provoqué d'importantes lacunes sur le premier des deux traités du document ainsi recomposé. Le second traité est incomplet, — il ne reste plus que la moitié de la page 6 —, de sorte qu'il n'est pas possible de juger de l'intégralité de son contenu.

Quant à la datation du papyrus, la paléographie montre qu'il aurait été écrit soit à la fin de la XXXe dynastie ou au début de l'époque macédonienne pour donner une large fourchette de datation, soit, en réduisant celle-ci, sous le règne de Nectanébo II (360-343). Une datation exacte est importante, ne serait-ce que pour ancrer dans le temps cette épistémè ophiologique égyptienne. *A priori,* notre document a de très grandes chances de dater du IVe siècle avant notre ère et un faisceau d'éléments non négligeables nous ramène à la fin de la XXXe dynastie.

Le contenu du pBrooklyn est du plus haut intérêt, paradoxalement moins pour la connaissance des serpents égyptiens en eux-mêmes dont nous verrons qu'il est difficile de les identifier avec certitude qu'en ce qu'il est un reflet de la *technè* mise en œuvre par les spécialistes en vue de les reconnaître, émettre un pronostic et soigner leurs morsures, sous réserve que cela fût possible selon leurs propres critères.

Il se compose de deux traités dont on a réussi à restituer les titres. Le premier est une liste de trente-huit notices décrivant ce que le titre égyptien nomme *a priori* des serpents (*ḥf*)[15]. Il n'en reste plus actuellement que vingt-cinq car les treize premières sont fragmentaires du fait de la disparition de la moitié supérieure de la première page. Le titre exact de ce premier traité, — *Wp.t-dm.t* —, enchâssé dans le récapitulatif après la trente-huitième notice décrivant le caméléon (*k3-r3*)[16], a été reconnu par Bernadette Letellier[17]. Il doit être compris littéralement *(Traité intitulé) examen de la morsure*. Mais compte tenu de l'examen du contenu, on a avantage, en recourant à des termes de toxicologie, à le traduire : *(Traité intitulé) symptomatologie des morsures*. Le premier traité (*cf. infra*), à l'instar du second, devait donc débuter ainsi : « Commencement du *(Traité intitulé) symptomatologie des morsures* » (*ḥ3tj-ʿ m Wp.t-dm.t*).

Dès lors, il faut noter le paradoxe suivant. Alors que la dernière ligne indique un total de 38 « serpents », la dernière notice (§ 38) évoque avec certitude le caméléon, ce qui semblerait indiquer que cet animal est compris parmi les animaux répondant au nom de *ḥf* alors que tout porterait à croire que ce dernier terme, s'il était apparu dans un autre contexte, représente le sous-ordre des *Serpentes* (*cf. infra*). Ce détail, qui montre que le caméléon est assimilé à un serpent, incite à la vigilance et nécessite une attitude particulière à propos de ce papyrus, qui prend tout son intérêt dès lors qu'on parvient à cerner et le statut de ce texte et la nature du milieu socio-professionnel auquel son contenu s'adresse, car ce n'est pas un simple document naturaliste mais le condensé d'un véritable savoir au sens égyptien du terme dans un domaine dont nous savions peu de chose jusqu'à son édition en 1989.

Le titre du second traité écrit en rubrique donne un éclairage sur ce milieu socio-professionnel (voir ci-dessous).

Ce titre livre les noms des animaux infligeant morsures et piqûres, à commencer par des serpents mâles et femelles — les sexes ont une importance, semble-t-il, dans les soins[18] —, mais aussi les scorpions et une autre espèce d'arachnide (l'animal *j(n)tš*) qui pourrait être le solifuge (arachnide de grande taille)[19], mais les

15. La police utilisée pour les hiéroglyphes — programme © Jsesh — est de Serge Rosmorduc.

16. Sur le caméléon, voir Keimer (1936-1937).

17. Letellier (1991 : 260-261).

18. Certains soins spécifiques sont préconisés pour des serpents mâles (§ 81) et d'autres pour des serpents femelles (§ 27, 39, 42a, 42b, 43b, 44a, 99b).

19. On renverra à Savigny *in* Kléber (1812 : pl. 8, nos 7-9).

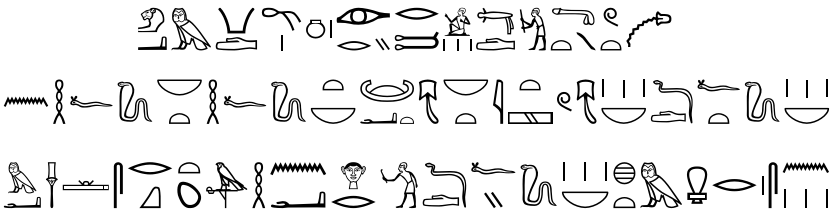

Commencement du *Recueil pour faire que les hommes extraient le venin de tout serpent mâle, de tout serpent femelle, de tout scorpion, de tout animal* j(n)tš *et de tout reptile, qui est à la disposition du dompteur-de-Selkis, et qui sert aussi à écarter tous les reptiles et à sceller leur gueule* (*ḥ3tj-ʿ m šd n jrj rmṯ šd mtw.t n ḥf nb ḥf.t nb.t wḥʿ.t j(n)tš nb ḏdf.t nb m-ʿ ḥrp Srq.t ḥnʿ ḥr ḏdf.t nb ḫtm r=sn*).

soins se rapportant aux morsures de ces derniers ont disparu avec la perte de la fin du papyrus. Ils ne sont pas mentionnés non plus dans le premier traité, qui ne porte que sur les serpents *ḥf*. Même si on constate qu'il y a bien des liens entre les deux traités, ne serait-ce qu'en raison de la présence de noms de serpents communs, il y a une disparité entre eux du fait du contenu respectif affiché par leurs titres : le premier observe des morsures de serpents et de caméléons et le second des serpents, des scorpions et des solifuges (?).

Il se trouve que ce titre entre en résonance avec celui d'un autre ouvrage mentionné incidemment au § 44a du second traité :

Extrait du *Livre (intitulé) le manuel du spécialiste consistant en ce que fait le dompteur-de-Selkis* (*jn-r p3 jrj ḥ3m m jr.t n ḫrp Srq.t*).

Le livre en question renvoie au titre d'un autre ouvrage dans lequel un certain Ouahibrê a puisé les textes magiques de la statue de Djedhor-le-Sauveur[20], qui a probablement vécu sous le règne de Nectanébo II (360-343) et aurait fini sa vie sous le règne de Philippe Arrhidée (323-317)[21] :

Extrait du *Livre sacré consistant en tous les travaux du dompteur-de-Selkis* (*jn-r b3.w-Rʿ m k3.t nb n ḫrp Srq.t*) destiné à ranimer tous les êtres humains, tous les animaux, à les sauver des effets du venin de tout serpent mâle, tout serpent femelle, tout reptile et de faire ce qu'aime le cœur du seigneur des dieux (*rs ʿnḫ rmṯ nb ʿwt nb jm=sn nḥm=sn m-ʿ mtw.t n.t ḥf nb ḥf3.t nb.t ḏdf.t nb ḥr jr mr jb n p3 nb nṯr.w*).

Une chose est certaine. Dans le cas du titre du second traité, dans l'extrait mentionné du § 44a et dans le titre de livre mentionné par Ouahibrê, il est question d'un même ouvrage de référence reproduisant les mêmes mots que ceux d'une formule consacrée, complétée par celle-ci où, dans sa biographie, Djedhor-le-Sauveur dit qu'il a « fait du bien à tout homme, à tout habitant du nome Athribite ainsi qu'à tout voyageur, pour les sauver du venin de tout serpent mâle, tout serpent femelle, tout reptile »[22]. Il revenait au dompteur-de-Selkis[23], ainsi que l'enseigne la formule, de « ranimer tous les êtres

20. Jelinkova-Reymond (1956).

21. *Ibid.* : 65, lignes 132-133.

22. *Ibid.* : 122 ; 124.

23. Sur les dompteurs-de-Selkis, je renvoie à l'incontournable ouvrage de von Känel (1984).

humains, tous les animaux, de les sauver des effets du venin de tout serpent mâle, tout serpent femelle, tout reptile » et même, si l'on en croit certains aspects de la biographie de ce personnage, — en qui on peut reconnaître un être hors du commun —, de soigner des morsures ou des piqûres d'animaux venimeux dans l'au-delà. C'est là, en quelque sorte, le profil d'un dompteur-de-Selkis. Attaché à un temple, il soignait les hommes (voyageurs compris) et les bêtes victimes de morsures ou de piqûres et entendait même protéger les premiers au-delà de la mort. Mais il lui revenait de purger les maisons et les jardins des serpents et des insectes venimeux, en récitant des formules spécifiques[24]. Pour résumer, c'est certainement à un médecin, exerçant la fonction de dompteur-de-Selkis, ce qui signifie également un magicien, qu'appartenait un tel document.
Quel est le contenu du premier traité ?

PREMIER TRAITÉ : *LE LIVRE (INTITULÉ) SYMPTOMATOLOGIE DES PLAIES*

Les restes du premier traité répondant à ce titre se présentent ainsi :

1) Les notices 1 à 13, très lacunaires, sont complétées par des éléments empruntés au premier et au second traités.
2) Les notices 14 à 38 (complètes ou peu lacunaires).

Dans la traduction de ce qui reste des trente-huit notices ophiologiques, on est systématiquement revenu à la ligne pour séparer les séquences afin de mettre en évidence la description des serpents, celle de leurs morsures et les chances d'en réchapper ou non ainsi que les forces divines qui leur sont associées. Les parties soulignées correspondent aux termes écrits en rubrique.

24. *Ibid.* : 197 (pBrooklyn 47.218.138).

Notices 1 à 13

[§ 1-13] Notices disparues. Dans la première planche de l'ouvrage sont fournis les dix fragments non jointifs du début de la partie descriptive. Ils sont numérotés de *a* à *j*. Ils ne font ni l'objet d'une traduction ni d'un commentaire mais Serge Sauneron les a abordés dans son introduction[25]. Ils donnent malgré tout un certain nombre de renseignements car l'éditeur en a donné la translittération, en prenant soin de souligner tous les textes qui constituent les titres de notices, de sorte que « nous pouvons avoir une idée assez *précise* du contenu de cette première demi-page » affirme l'auteur. Voici les fragments (les textes rubriqués sont soulignés dans les § 1 et 2) :

Fragment *a* : […] nombreux […] / [serpent…] […]

Fragment *b* : […] sur […] / ses […] sont noir(e)s […] / […] très noir comme […]

Fragment *c* : […] bouche, [sa] dent […] / […]. [Qu]ant au [Serpent] Mesou[-bedech…] / […] sa [tête] est haute […].

Fragment *d* : […. c'est un serpent] noir[26], le son [qu'il émet ressemble à…] / ses […] ; [ses] yeux sont rouges […] / sa face est […] dans […]

Fragment *e* : […] il fait tous les Serpents Betjet […] / […] il […] relève (du genre) du Serpent Nebed (variante : le Serpent Sekhetef) […] / […] premier jour […] / […] / jour de la naissance […]

Fragment *f* : […] ses […] / […] voir […] / […c'est] un grand ser[pent] […] / […ce dernier meurt] sur le champ […]. Quant à la Vipère […] / c'est […] qui est en elle […] / […]

Fragment *g* : […] / c'est […]. / Quant à […]

Fragment *h* : […] un serpent […] / […] il mourra […]

Fragment *i* : […] dans […] / [Quant au Serpent…], il ressemble à […]

25. Sauneron (1989 : X-XI).

26. Devant le déterminatif du serpent, on voit la queue du signe *f* (la vipère), ce qui signifie qu'il faut bien lire *ḥf* « serpent ».

Fragment *j* : […Quant au] [serpe]nt […], son corps est […] / […] / […].

Deux fragments (*f* et *i*) — peut-être quatre (*c*, *g*) — contiennent le début d'une notice, qui se signale par l'incipit : quant à (*cf. infra*), qui annonce un ophionyme. Parmi ces notices réduites à l'état de fragments devaient se trouver celles qui correspondent aux noms suivants et qui sont mentionnés dans les notices du premier et du second traités (on livrera à la suite les données qui les concernent) :

Taureau nây. — Il appartient au même groupe qu'un serpent non identifié et le serpent Khet-outet (§ 14). On sait soigner sa morsure (§ 57).

Serpent Mesou-bedech. — Il paraît mentionné dans le titre du Fragment *c*. il est signalé à plusieurs reprises ailleurs (§ 20, 35, 48a, 80b).

Serpent Khet-outet. — Il appartient au même groupe qu'un serpent non identifié et que le Taureau Nây (§ 14).

Serpent Rer. — Sa couleur est identique à celle de la Vipère asiatique (§ 22).

Serpent Sekhetef. — Un remède pour chasser le venin de tout Serpent Sekhetef est connu (§ 46 a). On sait aussi comment remédier à une morsure de ce même serpent de même que pour le Serpent Mâdy (§ 50a).

Serpent Sekhetef de Seth (§ 20). — C'est un serpent rouge comme le Serpent Sedeb.

Serpent Sekhetef d'Horus (§ 21). — Tout lieu où il se trouve avec le Serpent Nebed est verdoyant.

Serpent Deb. — Il présente des bandes colorées traversant son dos jusque sur sa queue comme un serpent non identifié (§ 37).

Serpent Mâdy. — On sait quel remède est appliqué sur une morsure de cette espèce de même que celle causée par le Serpent Sekhetef (§ 50a).

Serpent Heby. — Un remède est préconisé pour soigner sa blessure (§ 54 a).

Serpent Gerech. — Surnom du Serpent Henep-Betjet. On connaît un remède pour soigner sa blessure (§ 49a).

Grande Vipère. — Le remède pour soigner sa blessure est attesté (§ 65 a). Il y a de grandes chances que la Grande Vipère corresponde au vestige « Quant à la Vipère […] » (*jr fj* […]) du fragment *f*.

Cependant, plusieurs de ces noms peuvent aussi correspondre aux ophionymes non identifiés dans la liste établie ci-dessous et qui se rapportent aux § 14, 34, 37[27].

Notices 13 à 38

Serpent non identifié

§ 14. (p. 7-9). [Quant au Serpent …], sa couleur est identique à celle du […].
S'il mord un être humain (litt. un homme), ce dernier est prostré, la plaie gonfle et une ecchymose (se produit).
On peut sauver de lui jusqu'au quatorzième jour à l'aide de médicaments.
Il fait partie de la famille des Serpents Ka-nây (*kꜣ-nʿj*).
(Si) on lui (= le patient envenimé) applique la technique (médicale en usage), il (sur)vivra.

Grand serpent d'Apophis (p. 148-149)

§ 15 (p. 9, 178). [Quant] au Grand serpent d'Apophis (*ḥf ʿꜣ n ʿpp*), il est entièrement rouge et son ventre est blanc.
Quatre crochets (litt. dents) sont dans sa bouche.
S'il mord un être humain, ce dernier meurt sur le champ.

Serpent Gany

§ 16 (p. 10, 150). Quant au Serpent Gany, il est entièrement noir [comme trempé dans de][28] l'encre, et son ventre est […].
[Sa tête est] petite et son museau est large.

27. Sauneron (1989 : X-XI). L'auteur écrit (*ibid.* : XI) : « Nous pouvons donc restituer de façon relativement sûre neuf des quatorze noms qui manquent au début de notre liste. La part inconnue se réduit maintenant à cinq noms, sur trente-huit que devait contenir cette liste. »

28. Proposition conjecturale qui pourrait convenir à la lacune de 3 cadrats.

S'il mord un être humain, ce dernier meurt sur le champ.
Sa morsure est comme celle du Serpent d'Apophis.
Il présente une affinité avec Sobek.
En aucun cas, on ne pratiquera pour lui un enchantement.

Serpent Ikher

§ 17 (p. 11-12, 150). Quant au Serpent Ikher, il est (de couleur) sombre [comme l'ébèn]e du dieu.
Il est long [de x coudées].
Il vient vers l'homme quand il l'aperçoit.
S'il mord un être humain, ce dernier meurt sur le champ.
Il présente une affinité avec Rê.

(Mais) lorsque le serpent (litt. il) est engourdi au point (d'être dans) un état de léthargie, on peut sauver de lui jusqu'au troisième jour.
Son venin (est laissé aux effets) de la magie.
Il présente une affinité avec Kherybaqef.

Serpent Ka-en-Âm

§ 18 (p. 13-14, 150-151). Quant au Serpent Ka-en-âm (*kꜣ-n-ʿm*), il est identique (en ce qui concerne la couleur) à une caille.
Sa tête est grande, son cou est étroit, sa queue est comme celle d'une souris.
L'orifice de sa morsure est comme un petit raisin sec.
On peut sauver de lui si trois jours s'écoulent là-dessus : il sera fiévreux (pendant) neuf jours.
Ne sois pas négligent à son sujet.
Il présente une affinité avec Sobek (variante : avec Neith).
La femelle, sa longueur est d'une coudée et une palme.

Serpent Djou-Qed

§ 19 (p. 14, 151). Quant au Serpent Djou-qed (*ḏw-qd*), (c'est) un petit serpent (qui) est comme un lézard.
L'orifice de sa morsure est enflé et dur.
Il (= le patient envenimé) mourra très rapidement.
Tiens-toi à grande distance de lui !

Serpent Sedeb

§ 20 (p. 14-15, 151-152). Quant au Serpent Sedeb (§ 48a), il est rouge très exactement comme le Serpent Sekhetef de Seth.
Sa face est petite, son cou est étroit, ses yeux sont comme (la couleur de) l'orpiment.
Le patient envenimé de son fait est prostré, son visage est en sueur.
La morsure qu'il inflige est gonflée et suintante.
Tu peux le sauver, car c'est un serpent qui appartient à l'espèce des Serpents Mesou-bedech.

Serpent Nebed

§ 21 (p. 15-16, 152). Quant au Serpent Ne-bed, sa longueur (est) d'une coudée et demie.
Ses flancs et son dos sont verts, son ventre est clair.
Sa taille est comme celle du Serpent Ka-en-âm (*cf.* § 14).
On n'en meurt pas.
Il présente une affinité avec Hathor.
Tout lieu où il se trouve avec le Serpent Sekhetef d'Horus est verdoyant.
Tu peux le sauver.
On ne pratiquera pas pour lui un enchantement.

Vipère asiatique

§ 22 (p. 16-17, 151-152). Quant à la Vipère asiatique (*cf.* § 51a), elle est comme le petit du Serpent Henep blanc.
Elle est petite [et grêle].
Sa couleur est comme (celle du) Serpent Rer.
La fièvre (durera) sept jours.
Il (sur)vivra.
Il présente une affinité avec Geb.

Serpent Henep

§ 23 (p. 17-18 ; *cf.* § 80 b ; p. 153-154). Quant au Serpent Henep (*cf.* § 78 a, 79 c), il est entièrement blanc comme un lézard blanc.
Son cou est étroit et ses yeux sont protubérants.
Sa morsure est petite comme celle de quatre dents de chat.

Sa queue est épaisse.
La fièvre (durera) neuf jours.
Expérimente à son propos la technique (médicale) (suivante) : empêche le patient envenimé par lui de vomir, car s'il vomit, il mourra. Tu effectueras le travail des deux mains (= tu masseras) passés trois jours là-dessus.
*Il présente une affinité avec Selki*s.

Serpent Henep rouge

§ 24 (p. 19-21, 154). Quant au Serpent Henep rouge (*cf.* § 80 a), il est blanc dans sa longueur mais il y a beaucoup de (points/taches) rouges sur son dos.
Sa face est haute, son cou est étroit et sa queue est épaisse.
Il ne voit ni n'entend.
Trois ponctures sont laissées par sa morsure.
On peut sauver de lui.
Si le patient envenimé de son fait entre dans un état de paralysie, force sa bouche à l'aide d'un instrument de cuivre. S'il ne vomit pas, il (sur)vivra.
Sa fièvre (durera) neuf jours.
Ce serpent qui émane du phallus de Seth, on peut sauver de lui en expérimentant sur lui la technique (médicale). […] son […].
Sa longueur est d'une coudée et demie.

Serpent Neki

§ 25 (p. 21-22, 154-155). Quant au Serpent Neki (§ 47a), il ressemble au bois de lotus.
Sa longueur est de quatre coudées et demie.
Le patient envenimé de son fait est prostré, étant pris de convulsions de la tête aux plantes de pieds.
La fièvre durera sept ou onze jours, (mais) il (sur)vivra.
Il présente une affinité avec Rê.

Vipère

§ 26 (p. 22-23, 155-156). Quant à la Vipère, une [tach]e (ayant l'apparence) d'une fleur de lotus est au sommet de sa tête.
Tous ses membres (ceux du patient) sont secoués de frissons, sa fièvre (durera) sept jours, (mais) il (sur)vivra.
Il présente une affinité avec Horus.

Vipère souffleuse (ou siffleuse)

§ 27 (p. 23-25, 155-156). Quant à la Vipère soufleuse (*fj-nf.t*) (*cf.* § 73), elle présente sur le cou trois plages de couleur bleu lapis-lazuli véritable et vert.
Ses flancs sont grêles.
Quand [elle avance en effectuant des mouvements cir]culaires devant toi, cela n'a absolument rien d'analogue au déplacement d'aucun serpent mâle ni femelle. Si elle voit quoi ou qui que ce soit (litt. toute (chose) et un individu), le son qu'elle émet à son encontre est fort au point d'être distinctement entendu.
Défends-toi d'elle ! Défie-toi d'elle !
On peut sauver d'elle soit par la magie, soit par les médications.
L'orifice de sa plaie (litt. la plaie qu'elle inflige) enfle et du sang en émane. La nécrose de son membre est importante vers l'orifice de sa plaie.
On peut l'enchanter. Il (sur)vivra car il peut être enchanté par la magie.
Il présente une affinité avec Horus.

Vipère à cornes

§ 28 (p. 25-26, 155). Quant à la Vipère à cornes (*fj ḫr ʿb.wj*) (*cf.* § 75 a-b), sa couleur est identique à (celle d')une caille.
Elle présente deux cornes sur le front ; sa tête est large, son [cou est étroit], la queue est épaisse.
(Si) l'orifice de sa morsure est élargi, le visage du patient envenimé de son fait enfle ; (si) sa plaie est petite, le patient envenimé de son fait est prostré, sauf en cas de […].
La fièvre (durera) neuf jours, (mais) il (sur)vivra.
Il présente une affinité avec Horus.
Son venin est extrait au moyen de nombreuses administrations d'émétiques et en en[chantant] son […].

Petite Vipère

§ 29 (p. 26-27, 155). Quant à la Petite Vipère (*fj šrj*), sa couleur est (celle d')une caille.
Elle n'a pas de cornes sur la tête.
Tous les membres du patient envenimé tremblent.
Tu peux le sauver.
Il présente une affinité avec Horus.

Vipère

Cf. § 26.

§ 30 (p. 27). Quant à la Vipère (*fj*) elle ressemble à la pierre *ibehet*.
Le patient envenimé gonfle.
C'est [7 cadrats].
Tu (peux) le sauver.
Elle présente une affinité avec Horus.

Vipère mâle

§ 31 (p. 27-28). Quant à la Vipère mâle (*fj ṯ3*), elle ressemble très exactement au Serpent Henep rouge.
Sa plaie provoque un œdème (litt. gonfle) mais elle ne produit pas de sang et le patient envenimé de son fait n'est pas prostré.
Tu peux le sauver.
Tu lui applique(ra)s le bis[touri *ḏw*]ʿ.
Elle présente une affinité avec Seth (variante : avec Geb).

Serpent ârâr

§ 32 (p. 28-29, 157). Quant au Serpent Ârâr, la couleur est celle du sable.
S'il mord un être humain, ce dernier souffre du côté où ne se trouve pas la morsure alors qu'il ne souffre pas du côté soumis à la morsure.
C'est un malade au sujet duquel tu recourras à tous les moyens avec de nombreuses [administrations d'émétiques] et en recourant au (bistouri) *ḏw*-ʿ après que le patient aura vomi.
Il présente une affinité avec Seth.
Celui qui est atteint de sa morsure ne meurt pas.

Serpent souffleur

§ 33 (p. 29-31, 155). Quant au Serpent-souffleur, c'est une vipère qui ressemble à la couleur du poussin de caille.
Quand on le voit [dans le désert], il se déplace latéralement.
On entend un son fort semblable au souffle du fondeur d'or.
On sauve de lui (jusqu'au) septième jour.
Le patient envenimé de son fait est-il sous l'effet d'une crispation des yeux qui se propage aux sourcils ? — de la salive coule-t-elle de sa bouche ? — laisse tomber ! Ne t'en prends pas à lui, en aucun cas !
Il présente une affinité avec Horus.

Serpent non identifié

§ 34 (p. 31). Quant au Serpent […], il est entièrement blanc.
Son cou est étroit.
Le patient envenimé de son fait ne meurt pas.
Chacun de ses membres est secoué de tressautements.
Tu peux le sauver.
Il présente une affinité avec Seth.

Serpent Ro-Bedjdjedj

§ 35 (p. 31-32, 158-159). Quant au Serpent Ro-Bedjdjedj, (c'est) un serpent noir comme le Serpent Mesou[-bedech].
Trois ponctures sont laissées par sa morsure. […]
Il présente une affinité avec Khonsou.

Serpent Sedebou

§ 36 (p. 32-33, 159). Quant au Serpent Sedebou sur lequel on marche dans les champs, c'est un serpent grêle.
Son ventre est doré depuis le cou (jusqu'à) la partie postérieure ; il y a de la couleur sur […], […] partout.
Il est inoffensif (litt. il n'y a aucun mal en lui).
La plaie qu'il cause ne gonfle pas, elle ne provoque pas d'hémorragie mais un état convulsif.
Il présente une affinité avec […].

Serpent non identifié

§ 37 (p. 33-34). Quant au Serpent […], (c'est) un serpent noir et au ventre blanc.
(Il y a) des bandes colorées traversant son dos jusque sur sa queue (*jnm ḏ3 m j3.t=f r-mn r sd=f*) comme le Serpent Deb.
Le patient envenimé de son fait ne meurt pas mais chacun de ses membres est douloureux.
Tu peux le sauver.
Il présente une affinité avec Hathor.
Elle (sa morsure) ne provoque pas de complication.

Caméléon

§ 38 (p. 35-36). Quant au Caméléon, c'est un animal entièrement vert et au ventre blanc.
Il a deux pattes sous lui. Il y a trois subdivisions sur son dos, deux vers l'avant, une autre vers l'arrière.
Quand on le pose sur des objets, il en prend la couleur.
On sauve de lui jusqu'au septième jour.
Il présente une affinité avec Anubis.
On peut l'enchanter en l'apaisant.

Récapitulatif

Total : serpents (qui sont) dans le *Livre (intitulé) symptomatologie des plaies* : — 38 (notices) (*dmḏ ḥf m Wp.t-dm.t* : 38).

RECONSTITUTION D'UNE NOTICE-TYPE : ESSAI DE NOMENCLATURE

Sur la base des vestiges de ce catalogue, que l'on complètera grâce aux termes du second traité, il convient d'étudier de quelle manière les anciens Égyptiens considéraient les différentes espèces et les morsures qu'elles provoquent. Toutes les notices ne comprennent pas chacune, loin de là, une grille complète reproduisant les traits morphologiques et éthologiques de l'animal, les symptômes de la morsure, la diversité du pronostic, qu'il soit d'ordre médical ou magique, la ou les formes divines avec lesquelles le serpent présente une affinité. Les Égyptiens ne recourent, dans chaque cas, qu'à quelques traits parmi ceux-là. Or, une telle grille nécessite d'être reconstituée en théorie pour obtenir un spectre le plus étendu possible. On peut y parvenir grâce à un choix de six notices (§ 16, 18, 20, 21, 23, et 27), lesquelles regroupent un large échantillonnage de critères, de signes et d'observations.

Exemple I : § 16

Quant au Serpent Gany,	Ophionyme
(1) il est entièrement noir [comme trempé dans de] l'encre, (2) et son ventre est […]. (3) [Sa tête est] petite et (4) son museau est large.	Critères morphologiques
S'il mord un être humain, ce dernier meurt sur le champ.	Pronostic
Sa morsure est comme celle du Serpent d'Apophis.	Aspect de la morsure
Il présente des affinités avec Sobek.	Divinité associée
En aucun cas on ne pratiquera pour lui un enchantement.	Pronostic magique

Exemple II : § 18

Quant au Serpent Ka-en-âm,	Ophionyme
(1) il est identique (en ce qui concerne la couleur) à une caille. (2) Sa tête est grande, (3) son cou est étroit, (4) sa queue est comme celle d'une souris.	Critères morphologiques
L'orifice de sa morsure est comme un petit raisin sec.	Aspect de la morsure
On peut sauver de lui si trois jours s'écoulent là-dessus.	Pronostic conditionnel
Il sera fiévreux (pendant) neuf jours.	Pronostic fébrile
Ne sois pas négligent à son sujet !	Précaution
Il présente des affinités avec Sobek (variante : *avec Neith*).	Divinité associée
La femelle, sa longueur est d'une coudée et une palme.	Taille

Exemple III : § 20

Quant au Serpent Sedeb,	Ophionyme
(1) il est rouge très exactement comme le Serpent Sekhetef de Seth. (2) Sa face est petite, (3) son cou est étroit, (4) ses yeux sont comme (la couleur de) l'orpiment.	Critères morphologiques
Le patient envenimé de son fait est prostré, son visage est en sueur.	Symptomatologie
La morsure qu'il inflige est gonflée et suintante.	Aspect de la morsure
Tu peux le sauver, car c'est un serpent qui appartient à l'espèce des Serpents Mesou-bedech.	Pronostic

Exemple IV : § 21

Quant au Serpent Nebed,	Ophionyme
(1) sa longueur (est) d'une coudée et demie.	Taille
(2) Ses flancs et son dos sont verts, (3) son ventre est clair.	Critères morphologiques
(4) Sa taille est comme celle du Serpent Ka-en-âm (*cf.* § 14).	Taille relative
On n'en meurt pas.	Pronostic 1
Il présente des affinités avec Hathor.	Association à une divinité
Tout lieu où il se trouve avec le Serpent Sekhetef d'Horus est verdoyant.	Commentaire
Tu peux le sauver.	Pronostic 2
On ne pratiquera pas pour lui un enchantement.	Non-recours à la magie

Exemple V : § 23

Quant au Serpent Henep,	Ophionyme
(1) il est entièrement blanc comme un (1 bis) lézard blanc. (2) Son cou est étroit et (3) ses yeux sont protubérants. (4) Sa queue est épaisse.	Critères morphologiques
La fièvre (durera) neuf jours.	Pronostic fébrile
Expérimente à son propos la technique (médicale) (suivante) : empêche le patient envenimé par lui de vomir, car s'il vomit, il mourra. Tu effectueras le travail des deux mains (= tu masseras) passés trois jours là-dessus.	Symptomatologie +pronostic + soin
Il présente des affinités avec Selkis.	Association à une divinité

Exemple VI : § 27

Quant à la Vipère souffleuse (*fj-nf.t*) (*cf.* § 73),	Ophionyme
(1) elle présente sur le cou trois plages de couleur bleu lapis-lazuli véritable et vert. (2) Ses flancs sont grêles.	Critères morphologiques
(1) Quand [elle avance en effectuant des mouvements cir]culaires devant toi, cela n'a absolument rien d'analogue au déplacement d'aucun serpent mâle ni femelle. (2) Si elle voit quoi ou qui que ce soit (litt. toute (chose) et un individu), le son qu'elle émet à son encontre est fort au point d'être distinctement entendu.	Critères éthologiques
Défends-toi d'elle ! Défie-toi d'elle !	Prévention
On peut sauver d'elle soit par la magie, soit par les médications.	Alternative de soin médico-magique
L'orifice de sa plaie (litt. la plaie qu'il inflige) enfle et du sang en émane. La nécrose de son membre est importante vers l'orifice de sa plaie.	Aspect de la plaie
On peut l'enchanter.	Recours à la magie
Il (sur)vivra car il peut être enchanté par la magie.	Pronostic magique
Il présente des affinités avec Horus.	Association à une divinité

Si les exemples mentionnés ci-dessus ont été limités, les observations proposées dans le tableau suivant (Tableau I) reposent sur l'ensemble du premier traité. Les notices comprennent un matériel à peu près similaire, mais la distribution de celui-ci dans chacune d'entre elles est variable. On a essayé de classer les éléments dans un ordre relatif et exhaustif. La colonne de droite signale la fréquence de chaque item.

I. Critères fondant la diagnose de l'animal	1) Ophionyme			*Passim*
	2) Critères morphologiques ne dépassant pas le nombre de cinq tout au plus (§ 24, 28), parfois six (§ 23) s'ils intègrent l'aspect de la morsure.	Couleur	absolue	§ 15, 21, 23, 24, 34, 37, 38
			relative	§ 14, 17, 18, 20, 22, 23, 25, 28, 29, 31, 32, 33, 35
			générale	§ 14, 15, 16, 17, 18, 20, 23, 28, 29, 32, 33, 34, 35,
			du dos	§ 21, 24
			du ventre	§ 15, 16, 21, 36, 37, 38
			des flancs	§ 21
			des yeux	§ 20
			sans mention de couleur	§ 19
			motif	§ 24, 26, 27, 36, 37
		Taille	en coudées	§ 17, 21, 24, 25 ; *cf.* § 18
			relative	§ 19, 21, 22
			sans taille	§ 14, 15, 16, 18, 20, 24, 26, 27, 28, , 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38
		Nombre de glyphes		§ 15
	3) Critères éthologiques			§ 24, 27, 33
	4) Critères pseudo-éthologiques se rapportant à l'ouïe et à la vue			§ 24
	5) *Expulsion du venin			§ 59, 67
	6) (Mention du caractère inoffensif de l'animal)			§ 36
	7) Appartenance de l'animal à un type de serpents			§ 14, 20
	8) Informations surnuméraires			Taille de la femelle (§ 18)
II. Séméiologie	1) Informations séméiologiques générales résultant de l'envenimation			§ 14, 25, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37
	2) Absence d'informations séméiologiques			§ 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 38
	3) Informations séméiologiques négatives			§ 31
	4) Informations séméiologiques se rapportant à la blessure			§ 18, 19, 20, 23, 24, 27, 35

III. Pronostics	1) Délai d'application des soins : – sans détail	§ 18, 23, 38
	– au moyen de drogues (*pẖr.t*)	§ 14
	2) Pronostic favorable (sauver : *nḥm*) si les soins sont appliqués en deça d'un certain nombre de jours	§ 14, 17, 33, 38
	3) Pronostic favorable si (*jr*) les soins sont appliqués au-delà d'un certain nombre de jours	§ 18
	4) Pronostic fébrile : nombre de jours de fièvre	§ 18, 22, 23, 24, 25, 26, 28
	5) Pronostic fébrile double : soit x jours / soit x jours	§ 25
	6) Précautions à prendre vis-à-vis de l'animal	§ 18
	7) Pronostic vital favorable	§ 14, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37
	– défavorable	§ 15, 16, 17, 19, 23, 33
	– différenciel	§ 17, 23, 33
	– lacunaire	§ 35
IV. Techniques médico-magiques	1) Soins nécessitant l'emploi de médications	§ 27, 32
	2) Recours à la technique médicale (*ḥmw.t*)	§ 14, 23, 24
	3) Recours aux émétiques	§ 28, 32
	4) Recours à des instruments chirurgicaux	§ 32
	5) Recours à la magie (*ḥqꜣw*)	§ 17, 27
	6) Recours à l'enchantement	§ 27, 28, 38
	7) Aucun recours à l'enchantement	§ 16, 21
V. Affinités	Affinité de l'animal avec une divinité	§ 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38
Divers	Commentaire	§ 21

Tableau I : Observations réalisées sur l'ensemble du premier traité.

Au regard de ce tableau et d'après des éléments placés de façon logique, on constate que l'approche idéale des Égyptiens d'une espèce de serpent et de la morsure qu'elle inflige correspond plus ou moins à cinq parties à peu près disposées dans l'ordre où elles sont mentionnées dans le tableau.

La partie Diagnose repose sur des observations qui permettent en théorie de reconnaître l'animal. La deuxième partie relève de la Séméiologie. La troisième est formée par les Pronostics. Plutôt que de scinder médecine et magie[29], j'ai choisi de les rassembler dans la quatrième partie sous le nom de Techniques médico-magiques, car elles forment un tout non dissociable pour les Égyptiens. La cinquième partie fournit l'indication d'un lien spécifique entre un animal et une divinité, sous le titre de Force divine associée puisque le serpent représente un support temporaire, voire un véhicule.

Ce tableau permet d'obtenir une vue d'ensemble d'une démarche épistémologique singulière des savants égyptiens dans le domaine médico-magique, ce qui sous-entend l'équivalent d'une démarche scientifique, qui ne se résume pas à une simple approche naturaliste car la démarche en question renvoie, on le verra, à des schémas similaires dans d'autres domaines, ce qui permet d'aboutir à l'idée de l'éclosion d'une attitude scientifique commune vis-à-vis de différents problèmes relatifs aux sciences sacerdotales.

L'INSUFFISANCE RELATIVE DES DONNÉES

En dépit d'un réel souci de description de l'espèce approchée, la nomenclature sur laquelle débouche ce tableau montre que les données qui permettraient d'effectuer une diagnose effective au sens actuel du terme sont insuffisantes. Chaque ophionyme, dont on peut penser qu'il permettait à lui seul à un spécialiste de l'Antiquité d'identifier une espèce, n'est pas accompagné d'une notice fournissant un ensemble systématique de critères réguliers dans ces cinq domaines alors que les savants égyptiens s'alignent sur des normes, notamment à partir de l'époque tardive[30]. À cela s'ajoute une difficulté en termes de sémantique et de choix de critères.

– En termes de sémantique tout d'abord. Du point de vue de la science actuelle, le vocabulaire permettant de désigner les différentes espèces s'avère plutôt indigent car si les trente-huit ophionymes dénotent a priori une spécificité de chacun d'entre eux, la nomenclature générale des Égyptiens en termes de nomination de genre, de famille et d'espèces, ne peut rivaliser avec la nôtre. Un examen attentif montre que les auteurs du texte du pBrooklyn — il s'agit indubitablement de spécialistes — considèrent sur un même plan les serpents *ḥf* et les serpents *fj* (*cf.* § 33, 68, 85a). L'étude montre que le premier terme a un sens soit générique (*Serpentes*), soit plus restreint à celui de serpent long (Cobridés, Élapidés, — théoriquement Atractaspidés) sans oublier pour autant certains lézards (*Sauria*), même si ceux-ci sont pourvus de pattes comme le Caméléon (§ 38). Le second terme serait doté, sous réserve expresse, d'un sens plus ou moins approchant de celui de Vipéridé (au sens égyptien du terme). Cependant, le terme *ḥf*, que l'on trouve dans les titres, englobe clairement les serpents *fj*, qui apparaissent dans les traités. Ces deux termes, qui montrent un écart sémantique, sont complétés, dans les titres, par un autre terme, *ḏdf.t*, qui vaut pour « reptiles » et qui n'apparaît qu'une seule fois (§ 39).

– En termes de critères ensuite. En voici quelques exemples. L'un des critères les plus importants aujourd'hui d'une diagnose — le système venimeux — n'est jamais décrit et il serait bien difficile de distinguer les protéroglyphes, les

29. On renverra à Bardinet (1995).

30. Aufrère (2007a : 151-152 ; 184 ; 224 ; 257).

solénoglyphes, les aglyphes et les opistoglyphes. Pourtant, les Égyptiens emploient un mot spécialisé (*jmn*) (§ 85a) pour désigner le glyphe incrusté dans la chair et perdu par le serpent lors de la morsure, tandis qu'ils ne disposent pas de terme spécifique pour nommer le crochet canaliculé qui injecte le venin dans les chairs de sa victime. La faculté de projeter du venin, qui permettrait d'identifier à coup sûr une variété de cobra cracheur — il n'en existe que trois en tout dans la basse vallée du Nil : *Naja nigricollis* Reinhardt, 1843 ; *Naja pallida* Boulenger, 1896 ; *Naja nubiae* Wüster & Broadley, 2003 — n'est mentionnée, de façon générale, qu'au second traité dans l'expression « crachat de tout serpent » (*pg3s n ḥf nb*) (§ 59 ; *cf.* 67). En outre, que penser du texte évoquant l'absence d'oreilles du Serpent Henep (§ 80 b), qui est pourtant un non-sens eu égard au domaine si spécialisé des Ophidiens ?

Tout cela représente un amalgame d'informations scientifiques — donc objectives — et d'autres dans lesquelles entre une part de subjectivité, liée aux traditions médicales et aux croyances religieuses. Une étude critique précise de chacune des notices démontre qu'on ne peut parvenir à aucune identification fiable en raison d'erreurs paradoxales sur le plan de la description, d'omissions de faits qui, en eux-mêmes, eussent permis de distinguer des espèces. De telles erreurs et omissions paraissent pourtant invraisemblables rapportées à la réalité et au génie de l'observation des anciens Égyptiens depuis l'Ancien Empire dans le domaine de la nature car, sous réserve que les couleurs aient été conservées, les espèces sont parfaitement reconnaissables. L'examen sans a priori des notices du pBrooklyn incite à penser que les Égyptiens auraient privilégié une tradition ophiologique remontant au passé au détriment de l'objectivité. Considérée comme un héritage des Anciens, la tradition textuelle fait autorité ; elle est immuable et dès lors personne, notamment dans le domaine de la médecine, ne viendrait corriger les erreurs — ne parlons même pas de réfutation des auteurs[31]. La qualité de la copie, même empreinte d'erreurs (et d'inexactitudes), l'emporte sur les critères de vérité.

En sorte que le manque de systématisme dans la présentation des critères conduit le plus souvent à des situations aporétiques, si bien que la latitude des interprétations proposées jusqu'à présent est telle que la plupart sont sujettes à caution. Au plus près que l'on parvienne d'une identification théorique, on ne peut l'exprimer qu'en termes de probabilité, même en ayant pris soin de réduire la marge d'erreur en tenant compte des différentes aires de distribution des Ophidiens présents sur le territoire historique de l'Égypte[32]. On peut cependant tenir quelques identifications pour plus probables que d'autres. Il en est ainsi, par exemple, du Serpent Sedeb, de la Vipère à cornes et du Caméléon. Voici ce qui est dit du Serpent Sedeb :

> § 36 (p. 32-33, 159). Quant au Serpent Sedebou sur lequel on marche dans les champs, c'est un serpent grêle.
> Son ventre est doré depuis le cou (jusqu'à) la partie postérieure ; il y a de la couleur sur […], […] partout.
> Il est inoffensif (litt. il n'y a aucun mal en lui).

La notice est lacunaire mais explicite. L'animal dont elle fait l'objet peut être assimilé à un Colubridé : *Psammophis sibilans* Linnaeus, 1758, car ce dernier est le seul de tous les serpents attestés en Égypte à présenter une partie ventrale entièrement jaune, à telle enseigne qu'il peut être comparé à l'or, tandis que le dos et les flancs comportent un dessin de forme réticulée à mailles écartées noir sur fond jaune. Toujours est-il que l'animal est déclaré inoffensif et que sa présence dans les champs, d'après la notice, s'accorde avec l'écologie de *Pammophis sibilans*,

31. Aufrère (2001).

32. Voir l'ouvrage désormais incontournable de Baha ed Din (2006). Il ne suffit pas de rapporter un état des serpents égyptiens à un état des serpents attestés dans une région au sens large du terme mais à des espèces attestées dans des aires de distribution parfaitement définies et qui ne se sont sans doute pas modifiées depuis l'Antiquité.

car cette couleuvre fréquente les habitats et les zones cultivées[33]. Si l'on ajoute à cela que la plaie ne provoque ni œdème ni hémorragie mais un état convulsif, on apprend indirectement qu'il ne peut s'agir d'un Vipéridé et que la victime de la morsure blanche qu'elle inflige s'en tire par une belle frayeur. L'identification *Psammophis sibilans*, proposée par S. Sauneron, reste très probable contre le boa des sables (*Eryx jaculus* Linnaeus, 1758) de Christian Leitz[34].

La Vipère à cornes (§ 28) et le Caméléon (§ 38) sont, quant à eux, suffisamment spécifiques pour être reconnus, mais même dans ces deux cas un examen neutre des notices permet de déceler des anomalies flagrantes, qui empêchent de considérer le pBrooklyn comme un document scientifique au plein sens du terme. Il faut parfois corriger ce qui doit l'être à commencer par les deux notices suivantes, que l'on réduira à leur partie descriptive (ce qui est en gras est corrigé). Voici en premier lieu la Vipère à cornes :

> § 28. Quant à la Vipère à cornes (*fj ḫr ʿb.wj*), (1) sa couleur est identique à (celle d')une caille. Elle présente (2) deux cornes sur le front ; (3) sa tête est large, (4) son [cou est étroit], (5) la queue est **comme celle d'une souris**[35].

Outre l'erreur qui porte sur la queue de *Cerastes cerastes* Linnaeus 1758, qui est toujours fine et non épaisse, la description de la Vipère à cornes demeure insuffisante. Sa taille n'est pas indiquée ni même ses caractéristiques éthologiques que personne ne peut avoir manqué d'observer sur le vivant, d'autant que *C. cerastes* est très répandu en Égypte. Lorsqu'il est irrité, ce serpent frotte ses anneaux les uns contre les autres et émet un bruit très distinct qui s'apparente à un son de soufflerie, décrit en détail pour deux autres espèces dans le premier traité : la Vipère souffleuse (§ 27) et le Serpent souffleur (§ 33). Il est instructif, pour en être convaincu, de comparer cette notice avec la description du κεράστες sous la plume de Philoumenos d'Alexandrie (vers 200 apr. J.-C.), dans son *De venenatis animalibus eorumque remediis capita* XXXVII[36] :

> « Le céraste, selon les dires des iologues, atteint (1) la longueur d'*une* coudée, tout au plus de (2) *deux* coudées. (3) Sa couleur est celle du sable, (4) il s'amincit vers la queue. (5) Il a sur la tête deux excroissances que l'on peut comparer à des (6) cornes ; c'est pourquoi on l'appelle aussi (7) Céraste. (8) Dans la région ventrale, il est muni de (9) rangées d'écailles, en sorte que sa (10) reptation s'accompagne d'une sorte de (11) bruit sifflant (cliquetis), produit par sa (12) pression sur le sable ; (13) il rampe d'ailleurs (14) obliquement et non en ligne droite. »

Même si la description de Philoumenos d'Alexandrie peut être améliorée au vu des documents vidéo actuels, l'interprétation des faits — notamment du bruit que produit l'animal — est fausse car l'auteur, qui parle par ouï-dire, paraît ignorer les caractéristiques des écailles carénées à l'origine du son produit. Mais on conviendra que cette description, qui relève de facto d'une tradition originaire d'Égypte, est bien supérieure à celle du pBrooklyn, puisqu'elle totalise treize critères de reconnaissance contre cinq. Si elle était employée aujourd'hui, la notice du savant alexandrin permettrait incontestablement de reconnaître *C. cerastes*, alors qu'il n'en serait pas ainsi de la notice du pBrooklyn : le seul critère des cornes n'est pas suffisant. L'animal décrit pourrait être confondu avec un autre Vipéridé : *Pseudocerastes fieldi* Schmidt 1930[37], lequel se trouve plutôt dans l'aire palestinienne de l'Égypte mais présente deux excroissances supraorbiculaires, qui sont bien des cornes.
Voici en second lieu la description du Caméléon.

> § 38. Quant au Caméléon (*kꜣ-rꜣ*) c'est un animal entièrement vert et au ventre blanc.

33. Baha ed Din (2006 : 266-268).

34. Leitz (1997 : 22-25).

35. L'original donne : « la queue est épaisse ». On renverra au pBrooklyn, § 18 : « Sa queue est comme celle d'une souris. »

36. Keimer (1945 : 13-14).

37. Baha ed Din (2006 : 296-297 et fig. 119-120).

Il a quatre[38] pattes sous lui. Il y a trois subdivisions sur son dos, deux vers l'avant, une vers l'arrière.
Quand il se pose sur des objets, il en prend la couleur.

On peut dire qu'il n'y pas de doute quant à l'identification. Le mimétisme ici décrit est suffisamment spécifique pour que l'animal auquel cette description s'applique ne puisse être confondu avec nul autre que le Caméléon. Reste cette erreur[39] — on mentionne deux pattes au lieu de quatre — qui peut surprendre dans un texte qui, dans l'ensemble, paraît donner plus d'éléments justes que d'erreurs.

RÉSULTATS OBTENUS À PARTIR DU PREMIER TRAITÉ

Il n'est pas question de reprendre l'ensemble de la documentation. Cela excéderait les limites de cette étude. Il est toutefois possible d'en exposer les résultats sous la forme d'un tableau (Tableau II, en Annexe). Prenant en considération les notices conservées du pBrooklyn, des § 14 à 38, on distinguera les colonnes suivantes numérotées en chiffres romains :

(I) l'ophionyme égyptien ;

(II) l'ophionyme éventuellement associé par sa forme ;

(III) la nature de la morsure (si elle est mortelle, non mortelle) ;

(IV) les syndromes et/ou les symptômes généraux survenant lors de la morsure, car ces derniers comptent pour beaucoup dans une identification ;

(V) les identifications proposées par Sauneron (S.), Leitz (L.) et Nun[40] (N.) d'après les noms scientifiques ;

(VI) la probabilité relative des différentes propositions qui ont été faites jusqu'à présent (cette dernière colonne est la plus importante, et pour cette raison elle est en petites capitales).

En aucun cas, comme on l'a vu précédemment, on ne peut parler de certitude. Quand on dit « probable », on veut dire que telle possibilité se fonde sur une chaîne argumentative objective. Cette échelle de probabilité va de « très grande » à « nulle ». On a indiqué en gras les cas où la probabilité d'une identification est soit très grande, soit grande. Cela permettra de se rendre compte du caractère relatif des résultats obtenus au cours des trente dernières années et des précautions qu'il convient de prendre en considérant ces résultats.

La consultation du tableau II (en Annexe) rend plus tangibles les difficultés rencontrées au cours de cette étude. On y trouvera ce qui est raisonnable d'identifier sans extrapoler outre mesure à partir des données égyptiennes car il est inutile de vouloir aboutir à des résultats qui s'avéreraient aporétiques à court ou à moyen terme. Malgré la logique, la mise en place d'une nouvelle chaîne d'inférences, les recoupements, les tableaux, nous sommes en face d'un problème qui nous place devant notre impuissance à comprendre un document de l'Antiquité où les données ne sont pas livrées dans les termes où nous souhaiterions les trouver. Nous avons vu que cette difficulté est inhérente pour beaucoup au statut originel du texte. Il faut s'armer de patience, en attendant qu'on puisse combler les lacunes. Ce qui reste des résultats exposés dans ce tableau en termes de très grande ou de grande probabilité se trouve dans le tableau III extrait du premier où l'on a regroupé les résultats en différentes familles : Colubridés, Élapidés et Vipéridés, les seuls qui soient reconnaissables, les autres familles faisant l'objet des plus sérieux doutes :

38. L'original donne : « deux ».

39. Sur la notice en question, voir les pertinentes remarques de Sauneron (1972 : 160-164).

40. Nunn (2002).

		Ophionyme	Nom scientifique	Probab.
Colubridae	§ 36	Serpent Sedebou	*Psammophis sibilans* Linnaeus, 1858	Grande
	§ 25	Serpent Neki	*Malpolon monspessulanus* Hermann, 1804	
	§ 21	Serpent Sekhetef d'Horus	*Platyceps florulentus* Geoffroy, 1827	
	§ 21	Serpent Nebed	*Natrix tessellata* Laurenti, 1768	
	§ 20	Serpent Sekhetef de Seth	*Psammophis aegyptius* Marx, 1958	
	§ 37	Serpent non identifié	Colubridé	
Elapidae	§ 17	Serpent Ikher	*Naja nigricollis* Reinhardt, 1843	Grande
	§ 16	Serpent Gany	*Walterinnesia aegyptia* Lataste, 1887	
	§ 24	Serpent Henep rouge	Élapidés	
	§ 23	Serpent Henep (blanc)		
	§ 15	Grand serpent d'Apophis		
	§ 17	Serpent Ikher		
	§ 20	Serpent Sedeb		
	§ 33	Serpent souffleur		
Vipéridae	§ 28	Vipère à cornes	*Cerastes cerastes* Linnaeus, 1758	Très grande
	§ 18	Serpent Taureau d'Asie	*Pseudocerastes persicus fieldi* Schmidt, 1930	Grande
	§ 31	Vipère mâle	*Echis coloratus* Günther, 1878	Grande
	§ 22	Vipère asiatique	Vipéridés	
	§ 18	Taureau d'Asie		
	§ 26	Vipère		
	§ 30	Vipère		
	§ 14	Serpent inconnu		
Sauria	§ 38	Caméléon	*Chamaeleo africanus* Laurenti, 1768	Très grande

Tableau III : Les probabilités de résultats d'identification au regard des différentes familles d'Ophidiens.

Dans ces résultats d'ordre relatif, on peut reconnaître comme grande la probabilité d'identifier soit en termes d'espèces, soit en termes de familles, 23 ophionymes égyptiens (qu'il faut réduire à 20 car certains sont comptés deux fois, en tant qu'espèce et famille), ce qui est un résultat moyen par rapport aux 38 notices que compte le premier traité (Tableau IV):

	Espèces	Famille	Total
Colubridae	5	1	6
Elapidae	2	6	8
Viperidae	3	5	8
Sauria	1		1
Total			*23*

Tableau IV : Synthèse des résultats obtenus.

Les résultats de l'analyse du premier traité du pBrooklyn, du moins du point de vue de l'identification des espèces, est frustrante. Ils le sont non seulement à cause des lacunes du document mais aussi à cause de la distance qui nous sépare en termes de critères requis pour reconnaître l'animal décrit. En revanche, il est fascinant d'un point de vue épistémologique dès lors que l'on souhaite se faire une idée de l'avancée de la science naturaliste des anciens Égyptiens. Il entre en effet en résonance avec un petit essaim de documents de l'époque tardive, qui se place entre la XXXe dynastie et le IIe siècle de notre ère. On discerne, au moment où l'Égypte n'en finit plus de mâchonner sa science traditionnelle, l'existence d'un véritable continuum embrassant les genres naturaliste (les listes de gommes-résines des temples d'Edfou et d'Athribis[41]) et onomasiologique, à savoir les listes de mots glosés que l'on retrouve au pTebtynis I — notamment à propos des Ophidiens[42], — à un moment où les savants à l'ombre des temples, prenant conscience d'une érosion sémantique, en sauvent les derniers lambeaux et tentent de les gloser. Compte tenu de ses erreurs, le pBrooklyn offre néanmoins un écho de ce qu'aurait pu être son hypotexte, pour autant que ce dernier eût été complet, à un moment où la tradition des dompteurs-de-Selkis — à la fois médecins et magiciens, ophiologues et iologues — battait son plein.

On voit bien que cette tradition intellectuelle s'est effritée au cours du temps jusqu'à disparaître en égyptien, non sans avoir été transposée en grec, mais il en reste peu de traces si ce n'est chez Manéthôn. Il n'y a pourtant pas si loin entre le modèle scientifique naturaliste égyptien, où l'on discerne un ordre, une méthode descriptive, des récapitulations, et la présentation de l'érudition historique égyptienne que l'on retrouve dans l'œuvre du Sebennyte[43] et dont l'origine peut remonter au Papyrus royal de Turin (début XIXe dynastie)[44]. En d'autres termes, il est possible de mettre en évidence l'existence d'un « modèle » scientifique commun inhérent à une pratique des savants égyptiens dont témoignent des exemples de l'époque tardive. Mais ces modèles sont-ils façonnés à cette époque ? — rien n'est moins sûr. La prudence conduit à penser que, dans le grand mouvement de retour aux œuvres du passé, dans lequel s'inscrit la XXXe dynastie, il s'est produit un engouement pour la recherche des corpus où la science sacerdotale était parvenue à son zénith. Le regard se tourne naturellement vers l'époque des XVIIIe-XIXe dynasties, qui a pu être la source à laquelle on puisait.

On peut raisonnablement invoquer, au moins sous le règne de Nectanébo II et à partir de quelques indices, la mise en œuvre d'une cam-

41. Voir Aufrère (2005a : 213-262) ; Chermette & Goyon (1984-1996 : 47-82) ; Baum (1999 : 421-443).

42. Osing (1998 : 123 [Fragment O 1]).

43. Waddell (1940) ; Jacoby (1995 : 5-112, n° 609). Sur la problématique manéthonienne, voir Aufrère (2005c : 13-49). De nouvelles informations sur Manéthôn et le *Livre sacré* sont données dans Aufrère (2012a).

44. Gardiner (1959).

pagne de sauvegarde des connaissances du passé et le début d'un mouvement d'encyclopédisme sacerdotal. Sur le principe, on pense à la première domination perse et l'existence d'une tradition de destruction des archives sacerdotales dont on perçoit les échos jusqu'au début de l'époque ptolémaïque[45], qui suggère la perte d'un grand nombre de textes. Mais la statue saïte du médecin Oudjahorresné, qui atteste d'une réorganisation des Maisons de Vie et de la formation médicale sous le règne de Darius (423-404)[46], plaide pour une reprise de la vie intellectuelle. Dans ces conditions, il ne serait pas étonnant que celle-ci eût été poursuivie sous les règnes des souverains sebennytes de la XXXe dynastie. Mais cette quête du passé ne signifie pas pour autant que la science ait correspondu à une pratique encore vivante alignée sur la tradition, ce qui peut avoir des conséquences sur les connaissances ophiologiques contemporaines comme on le verra bientôt.

LE SECOND TRAITÉ : recueil pour faire que les hommes extraient le venin de tout serpent mâle, de tout serpent femelle, de tout scorpion, de tout animal i(n)tech et de tout reptile…

Le premier traité, d'ordre descriptif, séméiologique et pronostical, s'accorde avec le second, qui ne propose pourtant que des soins mais fait écho aux différents noms de serpents du premier traité. Afin de disposer de l'ensemble de la documentation, il ne faut pas perdre de vue que le recueil des formules que constitue le second traité accompagne, en le complétant, le catalogue, sans être assuré pour autant que les deux documents eussent formé un tandem à l'origine.

Les médications (*phr.t*) mentionnées dans ce tableau concernent les conséquences d'envenimements par Ophidiens. Aucune ne concerne les piqûres de scorpions, d'animaux *jntš* (solifuges ?) ou d'autres reptiles, contrairement, on l'a vu, à ce qu'annonce le § 40, mais il est difficile d'affirmer que le second traité est un extrait dans la mesure où la dernière page est lacunaire. À défaut d'en proposer une nouvelle étude, qui serait pourtant utile tant la lexicologie a évolué au cours de ces dernières années, il est indispensable d'en établir une grille de lecture (Tableau V, en Annexe) reposant sur le classement des soins proposés par genres.

En premier lieu, le second traité ne concerne en aucun cas les espèces mortelles, qui ne nécessitent aucune médication puisqu'elles sont désespérées. De fait, on n'y voit apparaître ni le Grand serpent d'Apophis (§ 15), ni le Serpent Gany (§ 16), ni le Serpent Djou-qed (§ 19), ni la Vipère souffleuse (§ 27), ce qui corrobore le caractère léthal de leurs morsures respectives livrées dans le premier traité. (On n'y trouve pas non plus de soins palliatifs adaptés à la spécificité des morsures desdits serpents et cela n'est pas le fait du hasard. Le second traité est exempt, semble-t-il, de remèdes de confort.) Le nom du Serpent Rer n'est pas mentionné, ce qui va dans le sens d'un lézard et non d'un serpent.

En deuxième lieu, il permet de se rendre compte incidemment du fait que les médications à usage interne (67 occurrences) sont un peu moins nombreuses que les médications à usage externe (86 occurrences), mais dans l'état lexicographique actuel du document il est difficile de porter un jugement pertinent.

En troisième lieu, il est possible de proposer une catégorisation des différents soins appliqués, qui n'a jamais été faite.

La première catégorie, qui n'est représentée que par une seule occurrence (§ 40), est un test pronostic mentionné au tout début du traité, et qui prélude donc à toute tentative de soin proposée par le praticien pour savoir si le patient envenimé est amené à vivre ou à mourir. Le résultat de ce test dépend du rejet ou non de la mixture ingérée, qui incorpore une blatte

45. Aufrère (2005b : 115-158).

46. Posener (1936 : 21-25).

(animal *qady*) et une plante *djas*. On ne saurait être trop prudent sur les résultats prétendus de cette mixture si l'on en croit la nature des composants. On connaît d'autres tests pronostics comme pour savoir si une femme est enceinte ou pour connaître le sexe de l'enfant à naître[47]. Ce test dont le résultat joue sur le vomissement ou le non-vomissement d'une médication est assez fréquent dans les textes médicaux[48] et se rencontre dans le premier traité.

La deuxième catégorie, dans laquelle on recense 41 ocurrences, est constituée par des remèdes qui ne visent pas un symptôme précis. Ils portent sur des envenimements allant de Serpents *ḥf* à des Vipères *fj* en passant par les Serpents venimeux (*ḥf qsn*). Certains s'accordent à des ophionymes distincts mais sans précision sur la nature du trouble que ces derniers causent dans l'organisme du sujet atteint.

La troisième catégorie, qui représente 77 occurrences, est formée par les remèdes portant des morsures proprement dites. Certains remèdes sont réputés actifs à l'égard de la catégorie des espèces dites venimeuses ou identifiées par des ophionymes. Il s'agit de traitements spécifiques qui peuvent tenir compte de la taille ou de la profondeur de la morsure. Le mot qui revient systématiquement est « morsure » (*psḥ*). Dans d'autres cas, le remède vise à atténuer les effets propres du venin, à le drainer hors du corps, à le tuer, soit lorsqu'il est inoculé, soit lorsqu'il est projeté dans les yeux sans que le serpent causateur de troubles ne soit identifié. Des émétiques sont employés, qui sont une pratique courante dans le soin des morsures. Les fumigations entrent, quant à elles, dans le cadre de soins accompagnant des pratiques magiques.

On a placé dans la quatrième catégorie les remèdes visant les symptômes des morsures, qui se répartissent en symptômes visibles et directement liés à la blessure : l'œdème, la gangrène, l'hémorragie ; en symptômes d'ordre physiologiques tels que la transpiration, la soif ; et en symptômes d'ordre neurologique : douleur, trémulation, stupeur, inconscience. Cette médecine symptomatique concerne 26 occurrences du papyrus.

La cinquième catégorie est formée des médications stimulantes : 2 occurrences.

La sixième est formée de divers : l'extraction d'un glyphe de tout serpent ou de tout Vipéridé (§ 85a-d) et l'application d'un répulsif anti-ophidien connu par un parallèle[49] : 2 occurrences.

Sur le plan technique, plusieurs verbes sont employés. On peut « chasser une morsure » (dr *psḥ*) (§ 47b, 56a-b), « un œdème » (§ 45d, 72a), « le venin » (§ 46a), « la sueur » (§ 98a), ce qui ne veut pas dire grand chose, si ce n'est peut-être « faire disparaître », « éradiquer » les traces, les conséquences d'une morsure. On fait également « disparaître » la trémulation (§ 86), la « stupeur » (§ 76 = 94), la douleur (§ 83), « l'état de faiblesse » (§ 83). En revanche, on « repousse le sang » (§ 79a, 88a). Certains remèdes ont, eux, le pouvoir d'« extraire le venin » (§ 44a) ou de « faire disparaître le venin » (*dr mtw.t*) (§ 46a), que Sauneron traduit par « expulser ». Il n'est pas sûr que ces termes soient exactement synonymes au vu du contexte suivant : « extraire le glyphe incrusté dans la chair (du patient envenimé) » (šd jmnw) (§ 85a) où le verbe conserve son sens premier. Toutefois, les deux expressions pourraient bien avoir le sens de « désenvenimer », ou de « drainer le venin » hors du corps du patient. En revanche, on évoque, dans un développement magique, les effets délétères de l'oignon sur le venin (§ 41) car son acrimonie — on l'assimile à une gueule contre une gueule, à une dent contre une autre dent[50] — est susceptible de lutter contre celle du venin partout où ses effets se propagent, — dans le cœur *jb*,

47. Bardinet (1995 : 223-224).

48. *Ibid.* : 224.

49. Stèle Ny Carlsberg AEIN 974 : Borghouts (1978 : 82-83, n° 121) ; Osing (1992 : 473-480).

50. Expression similaire dans pChester-Beatty VII [9] r°4, 8.5, 2 : Borghouts (1978 :79, n° 113).

dans le cœur *ḥ3tj*, dans la rate, dans les foie, les poumons, la gorge, la tête, dans l'anus et tout membre. Il « tue le venin » (*sm3 mtw.t*) (§ 42a), et il sert même de répulsif, mêlé à de la bière (§ 42b) ou lorsqu'il est employé pour protéger un homme contre des morsures. Il en va de même de la plante *jṯ r.t* (§ 121), qui détruit (*sm3*) le venin d'Apophis.

Quel que soit l'usage de ces médications résumées par ce tableau, la plupart des remèdes proposés concernent les morsures ou des projections venimeuses sans spécification d'espèces, mais le nombre d'espèces explicitement mentionnées (*cf. infra*) n'est pas faible pour autant. Ce ne sont pas moins de 67 occurrences, qui représentent un peu moins de la moitié du total (153) des médications, c'est-à-dire 76,5 occurrences. Ce tableau, contrairement aux fragments théophrastéens[51], ne permet jamais de discerner l'existence d'une théorie des morsures et de la diffusion du venin dans l'organisme, ni même sur la nature des venins de serpents. Si théorie il y a des effets du venin propre au monde des thérapeutes égyptiens, il vaut mieux en rechercher l'expression dans les textes magiques contemporains, tirés du même corpus médico-magique auquel se réfèrent les dompteurs de Selkis[52].

Un *palmarès* du nombre des recettes proposées par espèces ainsi qu'on peut le voir dans le tableau (Tableau VI) suivant est utile. On a pris soin de renvoyer en parallèle aux occurrences des serpents du premier traité :

En haut de ce *palmarès* se situent *ex aequo* le Serpent Sekhetef et le Serpent Neki dans la mesure où ils ne font pas moins chacun l'objet de treize recettes de remèdes internes et externes pour expulser leur venin. Il est bien dommage, même s'il est mentionné deux fois dans le catalogue, que les notices qui concernaient les deux sous-espèces du Serpent Sekhetef aient été perdues. Cela fait en tout pour chacun treize recettes, sur un total de 148 que compte l'en-

Nb	Nom du serpent	Second traité	Pourcentage	Premier traité
13	Serpent Sekhetef	§ 46a-k, § 50a-b	8,78	*Cf.* Serpent Sekhetef de Seth § 20 ; Serpent Sekhetef d'Horus § 21
13	Serpent Neki	§ 45a-e, 47 a-g	8,78	§ 25
5	Serpent Heby	§ 54a-h	3,37	Rien
5	Serpent Sedeb	§ 48a-c, 49b, 52	3,37	§ 20, § 36
4	Serpent Mesou-bedech	§ 48a-c, 49b	2,7	*Cf.* § 35
3	Grande Vipère	§ 65a-c	2,02	Rien (*cf.* Fragment *f*)
3	Serpent Ârâr	§ 82a-c	2,02	§ 32
3	Serpent Henep	§ 78a-b, 79a	2,02	§ 23
2	Vipère à cornes	§ 75a-b	1,35	§ 28
2	Vipère d'Asie	§ 51d-e	1,35	§ 22
1	Serpent Qady	§ 47b	0,67	Rien
1	Vipère souffleuse	§ 73	0,67	§ 27
1	Serpent Mâdy	§ 50a	0,67	Rien
1	Serpent Ro-Bedjedj	(§ 53	0,67	§ 35
1	Serpent Henep rouge	§ 80a)	0,67	§ 24

Tableau VI : Classement des serpents par nombre d'occurrences dans le second et le premier traités.

51. Zucker (2008).

52. Voir cependant un passage de la légende relative aux luttes de Rê contre Apophis : Jelínková-Reymond (1956 : 8, lignes 25-34).

semble du deuxième traité. On peut en déduire qu'un serpent qui totalise 8,78 % était potentiellement dangereux aux yeux des Égyptiens, qui considéraient que leurs morsures devaient faire l'objet d'attentions spéciales. En tout cas ils n'étaient pas mortels puisque les serpents mortels ne sont pas signalés (*cf. supra*) : en effet la mort qu'infligent ces derniers est fulgurante et leur morsure ne nécessite par conséquent aucun soin. Si l'on admet un rapport entre le nombre de remèdes et la présence relative d'une espèce, ce « palmarès » représente plus ou moins un état des risques potentiels d'être mordu par l'une ou l'autre de celles qui sont citées. Bien entendu, les soins accordés ne permettent pas de distinguer les espèces dont les noms ont disparu dans le premier traité, à savoir, du haut vers le bas, le Serpent Heby, la Grande Vipère, le Serpent Qady et le Serpent Mâdy, qui restent des inconnus, quoi que la Grande Vipère (§ 65a-b) ait des chances de correspondre à la notice « Vipère […] » du Fragment *f*.

CONCLUSION

Ainsi que le rappelle le pLeyde I 343+345, l'Égypte passait déjà aux XVIIIe-XIXe dynasties pour « un peuple habile à charmer les serpents »[53]. Dans un monde où tout Ophidien est un véhicule divin potentiel, attaché aux forces chthoniennes, il n'est pas étonnant qu'ils aient suscité un surcroît d'intérêt tant ils deviennent omniprésents dans la topographie cultuelle vers la fin de la seconde moitié du IIIe siècle avant notre ère. Mais il faut ajouter que le premier document, du moins à ma connaissance, attestant d'un intérêt pour ces serpents divins, provient de Bubastis et date du règne de Nectanébo II[54]. Tous les serpents ne sont pas dangereux, loin de là. Cependant, il faut se concilier ces forces de la nature qui pullulent et dont les noms se multiplient à l'envi à l'époque tardive, comme si leur emprise s'accroissait soudainement dans la pensée égyptienne. Sous le nom de « Serpent dressé » (𓆑𓅱𓅓𓅱 *ʿḥʿw*)[55], ou de « Bon serpent dressé » (*ʿḥʿw nfr*), que traduit le grec *Agathodaimon*[56], leurs silhouettes s'imposent comme une constante dans les extraits de monographies religieuses qui se perpétuent aux époques grecques et romaines[57]. Se détachant sur cet arrière-plan de la pensée sacerdotale, le pBrooklyn, dont les indices de datation de la copie convergent, comme on l'a vu, vers le règne du dernier souverain d'origine égyptienne, paraît bien ancré dans le cadre de cet intérêt croissant, dont les prémisses ophionomastiques et iconographiques se devinent dans le décor des stèles d'Horus datées de l'époque libyenne[58]. Il permet de sonder les conceptions dont les Ophidiens étaient l'objet, sur le plan toxicologique, dans un milieu formé de spécialistes se plaçant sous la protection de la déesse-scorpion Selkis : les dompteurs-de-Selkis.

La présentation du pBrooklyn permet d'obser-

53. Sauneron (1966 : 27-64, et spécialement p. 38). La Bible elle-même (*Ex.*, 7, 8-13) rappelle l'habileté des magiciens égyptiens. (les commentaires sont innombrables. Voir cependant Currid (1995 : 203-224).

54. Rondot (1989 : 249-270). Ajoutons le fait qu'une statue de Bès du Sérapéum (Louvre, Antiquités égyptiennes, N 437), contemporaine du règne de Nectanébo II, porte autour de la ceinture un serpent noué proclamant sa domination sur les serpents. Cette statue renvoie naturellement aux stèles d'Horus qui présentent au-dessus de la tête du jeune dieu à la boucle de l'enfance une tête de Bès.

55. Le terme est bien présent en tête de ligne pour indiquer l'un des 17 items constituant la carte d'identité de chaque nome. Voir Petrie (1889 : pl. x, n° 15).

56. On les appelle aussi les *ʿḥʿw. nfr.w* (*Wb* I, 222, 12-15). Il s'agit de serpent protecteurs qui protègent la divinité de leur venin. Il s'agit aussi de dieux-ancêtres : Preys (2002 : 295-298).

57. Ils sont plusieurs pour chaque nome (*cf.* Vandier (1961 : 122 [XII, 8-10]). Pour ces encyclopédies sacerdotales, voir Rochemonteix & Chassinat (1897/2008 : 329-344) ; Petrie (1889 : 21-25, pl. x-xi) ; Osing (1998 : 230-247 ; 267-272, 273-275 ; Osing & Rosati (1998 : 30-43). On a donné ici les extraits qui étaient complets, mais il existe de nombreux cas où ces extraits ne concernent qu'une localité. Voir par exemple Rondot (1989). Cependant, la bibliographie afférente à ces encyclopédies sacerdotales est très importante ; *cf.* Aufrère (2007a : 150, n. 278).

58. Berlandini (1980 : 235-245 et pl. liv-lv). Voir aussi Aufrère (à paraître - c).

ver que les deux traités qui le composent sont, à des degrés divers, guidés par une même logique iatromagique, ce qui n'exclut pas dans leur rédaction une réelle part d'observation et de science, notamment dans le premier traité. On y voit que l'auteur est versé dans la nomenclature ophiologique et l'analyse, d'où l'ouvrage intitulé *Analyse* ou *Symptomatologie des morsures (causées par des serpents).* Ils représentent l'un et l'autre la face « scientifique » d'un corpus étendu tiré du *Livre sacré*[59] auquel recourt le dompteur-de-Selkis, titre dont les tenants se proposaient non seulement de soigner les morsures des serpents qui offraient des chances de survie mais aussi de pallier les effets de celles-ci dans le monde des morts, ce qui étendait leur efficience au-delà de la sphère terrestre.

Ce nonobstant, le contenu respectif de ces deux traités tranche résolument avec celui des stèles et des statues magiques, notamment la stèle de Metternich et la statue de Djedhor-le-Sauveur, si l'on prend deux exemples à peu près contemporains du pBrooklyn et qui présentent entre eux des points communs sur les reptiles et animaux venimeux. L'efficience médicale des deux traités repose respectivement 1) sur la reconnaissance des serpents, l'analyse des morsures et 2) la préconisation de médications dont une part est adaptée de façon spécifique à une série de symptômes, dont l'éclosion n'est jamais explicitement liée à l'action de forces divines, quoiqu'une majorité de serpents offre une affinité avec des divinités précises. Comme le montrent les tableaux réunis dans cette étude, le premier traité du pBrooklyn témoigne d'une part indéniable de scientificité, ce qui en fait un écrit à part dans l'épistémè égyptienne. Le statut du second traité, qui comprend l'ensemble des médications, est légèrement plus ambigu. Par souci de prudence, semble-t-il, son auteur se réfère incidemment à des pratiques magiques dont il prétend qu'elles sont propres au dompteur-de-Selkis, qui connaît les formules (*cf.* § 85c) et l'usage de l'arme absolue contre les morsures : l'oignon (§ 41-42b), préconisé ailleurs dans d'autres contextes[60]. Il peut se référer au mythe de Rê mordu par Apophis (§ 41), au mythe d'Horus (§ 79b) ; il peut invoquer Thot (§ 43b) ; il associe chaque fois les divinités à l'efficacité d'un remède. Dès lors, il pose le principe d'une analogie fondée sur l'identification entre le patient envenimé et une force divine ayant connu personnellement la douleur d'une morsure de l'ophidien qui incarne la force du mal par excellence. Les conceptions liées à la libération de l'emprise du venin peuvent diverger d'un document à l'autre, mais un des textes de la statue de Djedhor-le-Sauveur témoigne que celle-ci, si l'on s'en tient au domaine de la pure magie, s'effectue en cinq temps. L'exemple est rare, qui est fondé sur l'identification d'Horus avec un dompteur-de-Selkis[61], spécialiste dispensant des soins à un homme mordu par un serpent ou piqué par un scorpion ou un autre animal :

1) La première étape implique que le patient envenimé est assimilé au dieu-victime (Rê)[62] mordu par Apophis puisque tous les venins, quels qu'ils soient, sont assimilés aux sanies de ce monstre, incarnant la violence, le déchaînement et la douleur.
2) Dans la deuxième étape, Horus assimilé à un dompteur-de-Selkis est dépêché par Atoum à l'aube auprès de Rê souffrant.
3) Au cours de la troisième étape, Horus administre des soins à Rê après l'avoir examiné gisant à terre.
4) Lors de la quatrième étape, Rê est soigné et remis sur pied.
5) Dans la cinquième et dernière étape, en vertu d'une analogie de situation, le malade envenimé lui aussi est guéri et remis sur pied.

Horus, conformément à sa fonction de dompteur-de-Selkis, examine, palpe, panse et soigne tour à tour. Si le dieu-victime, qui passe aussi

59. On renverra à Aufrère (2012a) ; Aufrère (à paraître - b).

60. Goyon (1971 : 154-159).

61. Jelínková-Reymond (1956 : 7-21). Voir aussi Borghouts (1978 : 95-96, n° 145) ; von Känel (1984 : 205, n° 31).

62. Le dieu-victime peut être Horus et dès lors les divinités qui interviennent sont Isis et Thot, à la demande de Rê.

pour avoir été envenimé par Isis[63], peut changer — ce peut être Osiris, Horus ou Rê —, toujours est-il que cette présentation des choses peut faire office de théorie égyptienne de base sur la façon de considérer les soins appliqués aux morsures d'ophidiens ou aux piqûres de tout autre animal.

Cet intérêt notable pour les morsures d'Ophidiens, sur lesquelles se concentre l'information iatromagique, accompagne l'essor contemporain de dispositifs à vasques magiques, étroitement liés au concept des *sanatoria* de l'époque tardive et des bains curatifs. Il faut cependant reconnaître que, dans le cas du pBrooklyn, l'espoir de la guérison ne passe pas, contrairement aux statues de Djedhor-le-Sauveur et la stèle de Metternich, — qui possèdent l'une et l'autre une vasque à cet effet —, par l'absorption du liquide que l'on fait couler sur la stèle pour qu'elle s'imprègne des vertus des textes magiques mais par un traitement, qui dénote le recours à une thérapeutique spécifique s'appliquant aux morsures. Cela induit un niveau de *technè* très supérieur de la part du dompteur-de-Selkis qui s'y référait. Pourtant, au vu de la présence, dans le second traité, de formules renvoyant à la magie analogique, il ne faudrait pas imaginer que la tradition magique fût incompatible avec l'application de soins, car le champ et la diversité des interactions entre les deux domaines sont relativement étendus. À propos du *sanatorium* de Dendara, François Daumas[64] écrivait : « Ne nous laissons pas impressionner par tout l'aspect magique que révèle la destination des parties encore bien conservées du monument. Le bain dans l'eau sainte ne dispensait pas d'un traitement et il maintenait du moins l'espoir chez ceux que la science médicale s'avouait impuissante à guérir. » Conformément à l'idée qu'il faut retenir de l'usage des *sanatoria*[65], les deux registres — médical et magique — se complètent et, en dépit de morsures incurables, comme il ressort de la lecture du premier traité, il peut demeurer l'espoir d'une guérison par la magie. Cet espoir est pourtant bien attesté — mais rarement — dans le premier traité, où il est même question de cas où la magie s'avère inopérante, quoi qu'on fasse. Dès lors, le mieux est de considérer que, même s'il existe des différences de graduations conceptuelles entre ces deux types de textes, et quel que soit leur degré d'implication dans la iatromagie, ils s'inscrivent, malgré une certaine dose de scepticisme que l'on devine chez l'auteur du pBrooklyn, sous le signe *théorique* d'une complémentarité des deux moyens d'intervention. Il existe en effet bien des interactions entre les domaines d'une science réelle fondée sur des observations séméiologiques objectives et la iatromagie[66], qui se décline en approches différentes selon les milieux dans lesquelles celles-ci prennent naissance.

Cette réflexion ne résout pas toutes les questions que l'on se pose au sujet de ce document exceptionnel. Au cas où celui-ci n'aurait pas été découvert, nous aurions vécu longtemps encore sur l'illusion que le champ d'action contre les Ophidiens auquel étaient limités les Égyptiens était du seul ressort du domaine de la magie, d'autant que les soins consacrés aux morsures de serpents dans la médecine traditionnelle étaient réduits aux pauvres occurrences d'un vaste corpus, qui pouvait faire douter de l'existence d'une médecine spécialisée. Mais la problématique de la datation du document de référence est plus compliquée. De deux choses l'une. Soit cette tradition médicale serait tardive quoique le second traité prétende – tradition oblige ! – qu'elle remonte à l'obscur règne d'un roi Neferkarê (§ 42c) ? Mais n'est-ce pas là un cliché si courant de la part des Égyptiens[67] pour faire bonne figure au regard de la postérité à un

63. Voir Aufrère (2010 : 31-32 : Le serpent de douleur et le secret du dieu) ; *cf.* Aufrère (2002).

64. Daumas (1957 : 56).

65. Dunand (2010 : 4-24).

66. Je n'entends pas l'interaction entre magie et science de la même façon que Györy (2003 : 276-283) dont le titre est pourtant très alléchant, car sa communication vise notamment les produits dont on présume une efficacité réelle dans le cadre iatromagique.

67. Aufrère (1998).

moment où on se tourne systématiquement vers le passé ? Soit cette tradition serait ancienne, sans l'être autant que le papyrus le prétend. Il faut être nuancé au vu des erreurs qui jalonnent cet écrit, erreurs qui dénotent l'existence d'un hypotexte transcrit — sur le plan graphique — dans un égyptien de Basse Époque, avec des approximations. On a vu tout ce qui, paradoxalement, sépare en même temps que ce qui rapproche ce texte d'autres documents magiques contemporains en sorte que son contenu scientifique inhabituel m'amènerait plutôt à y voir un rescapé du naufrage de la science du Nouvel Empire, dont on conservait pieusement la copie dans un milieu médical héliopolitain contemporain du règne de Nectanébo II ou peut-être plus tardif, mais cependant détaché d'une *technè* véritablement vivante. Je veux dire par là que le texte pourrait non pas témoigner d'une pratique, qui reste difficile à valider au moyen de documents univoques de cette époque, mais représenter plutôt un écrit de bibliothèque, — en somme une relique du passé. Car l'existence d'un document tel que le pBrooklyn ne peut fournir une attestation d'une pratique contemporaine mais à tout le moins celle d'une érudition livresque. Il témoignerait, dans ce cas, du déclin d'une tradition médicale dont on conserve les traces, certes, mais qui ne serait pas entretenue et à laquelle se substituerait un plus grand nombre de pratiques iatromagiques accompagnées par des attestations matérielles de plus en plus nombreuses. Si une tradition des dompteurs-de-Selkis peut être mise en évidence jusqu'à la fin de l'époque ptolémaïque, notamment car des personnages en portent encore le titre[68], rien ne nous dit qu'elle eût été de même tenue que celle dont témoigne le pBrooklyn, sinon elle aurait sans doute filtré vers le monde grec (*cf. infra*) et des traces en auraient subsisté dans les écrits.

Cette observation ayant été faite et quoi qu'il en soit du caractère virtuel de son emploi, quelle serait alors la position du pBrooklyn dans le fil de la tradition ophiologique antique ? Cela soulève une autre question délicate. En dépit de l'absence de liens directs entre ce dernier et le début de la tradition matérialisée par les vestiges de l'œuvre de Théophraste sur les serpents et les hexamètres des Θηριακά de Nicandre de Colophon[69], le jalon qu'il constitue ne saurait pourtant être laissé pour compte dans le chapitre du transfert des connaissances herpétologiques et toxicologiques de l'Égypte ancienne au monde classique, du moins en théorie. Mais se peut-il après tout, en dépit de ce que suggère Sauneron à propos de la présence de Platon à Héliopolis[70], que la tradition grecque soit passée à côté de ce trésor épistémologique conservé dans une bibliothèque héliopolitaine ? Si ce trésor correspondait réellement à une pratique, ce serait difficile à croire d'autant que des psylles égyptiens vivaient encore à la cour d'Alexandrie dans la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère[71], et que la tradition d'une présence des dompteurs-de-Selkis de cour est attestée au moins depuis le Nouvel Empire[72]. Pourtant l'examen de l'histoire de l'herpétologie et de la toxicologie grecques, celui des vestiges de l'information des premiers siècles avant notre ère, donne le sentiment de traditions qui se tournent le dos, car on ne trouve pas chez les Grecs du IVe siècle avant notre ère le pendant de ce savoir ophiologique égyptien de haute tenue, et ce nonobstant ses caractéristiques iatromagiques. Même si on ne veut pas perdre tout espoir de mettre en lumière des relations scientifiques objectives entre l'Égypte et la Grèce à propos de l'ophiologie et de la toxicologie, d'autant qu'Hippocrate de

68. Derchain (1989).

69. Jacques (2002).

70. *Cf. supra*, n. 13.

71. Derchain (1989). Voir aussi Legras (2002-2004 : 963-991, et spécialement p. 970, 985). Pour ne pas polluer le débat, et bien que cela soit tentant, j'éviterai d'invoquer l'incidence sur l'ophiologie et la iologie alexandrine, les résultats des chasses de Ptolémée II Philadelphe au Soudan et de l'importation de pythons à Alexandrie. Je me contenterai de renvoyer, sur ce sujet, à Bodson (2003).

72. Borghouts (1978 : 93) ; Drioton (1939). Ce texte a inspiré des copies plus tardives contemporaines du pBrooklyn ; *cf.* Goyon (1971 : 154-159). De telles formules sont destinées à l'usage du palais royal.

Cos (460-370), au nom duquel on associe parfois des emprunts à la médecine égyptienne[73], a bien été contemporain, dans les dernières années de sa vie, de la première moitié du règne de Nectanébo II (360-343)[74], la réalité laisse peu de marge à l'interprétation. Si convergences il y a entre les ophiologies grecque et égyptienne, elles sont paradoxalement plus tardives et semblent renouer avec Philoumenos d'Alexandrie, chez lequel on note quelques échos avec la tradition relative aux serpents égyptiens, qui a pu se perpétuer oralement dans le cadre de l'École d'Alexandrie et ailleurs sous des formes diverses. Cette idée peut séduire, même en ce qui concerne le IIe siècle de notre ère, car la tradition médicale égyptienne traditionnelle résistait à la médecine hippocratique[75]. Les Coptes eux-mêmes ne se sont pas montrés des héritiers de la grande tradition ophiologique égyptienne, et notamment dans le pmédCaire[76], ce que confirme la pauvreté de l'ophionomastique copte des scalae copto-arabes[77].

Changeons de registre. Compte tenu de cet intérêt renouvelé pour les serpents à la fin de la XXXe dynastie sur les plans scientifique (copie de textes plus anciens) et religieux (intérêt pour les cultes des Agathodaimones locaux comme protecteurs des divinités dont les noms se multiplient), il semblerait que la littérature classique eût conservé l'écho d'une rencontre de traditions ophiologiques par le truchement de personnages légendaires. J'en vois deux pour ma part.

En premier lieu, dans l'*Odyssée* (δ 219-232), Polydamna met Hélène en lieu sûr dans l'île de Pharos pour la protéger des violences sexuelles de son mari, l'Égyptien Thônis. Et ne lui donne-t-elle pas une herbe répulsive contre les serpents qui y pullulent pour la mettre à l'abri des convoitises de ce dernier[78] ? En d'autres termes, l'Égyptienne Polydamna ne livre-t-elle pas un des secrets des dompteurs-de-Selkis à la Grecque Hélène qui a aussi un compte personnel à régler avec les serpents suite à la mort de Canope causée par l'*Haemorrhois* sur la plage de Thônis[79] ? — ce qui incite à prolonger le raisonnement en soulignant que par là l'auteur de l'*Odyssée* fait allusion à la vente des *pharmaka* que les Grecs venaient se procurer à l'entrée de la bouche Canopique, au port redécouvert dans la baie d'Abouqîr de Thônis-Héracleion[80] dont le mari de Polydamna[81] était devenu, sous la plume des écrivains grecs, le héros éponyme ?

En second lieu, lorsque le magicien et astrologue Nectanébo du *Roman d'Alexandre*, en revêtant la forme d'un serpent divin, qui n'est autre qu'une forme de l'Agathodaimon, séduit la reine Olympias[82], qui passait elle-même pour une spécialiste macédonienne des serpents et des poisons. S'il y a de grandes chances que cette double mise en abyme relève plutôt du

73. C'était le cas de François Daumas, qui croyait beaucoup à cette idée.

74. Cette idée a bien du mal à être confirmée par les sources. Voir Marganne (2001 : 39-62 ; 2004 : 61-67, 119, n. 9).

75. On en a des traces jusqu'au XIXe siècle d'après le récit de voyage de Sonnini de Manoncourt.

76. Voir Chassinat (1921). On trouve cependant une amulette des VIe-VIIe siècles écrite en copte contre les morsures de serpents. Voir Paraglossou (1974). Voir aussi Schulz & Kolta (1998).

77. Voir Aufrère (à paraître - d).

78. Amigues (1990 : 177-198, et particulièrement 178-180). Sur la plante *hélénion*, née des larmes d'Hélène suite à la mort de Canope mordu par le serpent *haemorrhois* (*cf.* Haemorrhous de Nicandre) : *ibid.* : 180. Les unions entre dieux transformés en serpents sont également attestées ; *cf.* Ferweda (1973 : 104-115).

79. Ce règlement de compte est exposé par Nicandre (vers 309-319). La démarche latérale du serpent *Hemorrhous* ou du *Céraste* est causée par Hélène qui rompt sa colonne vertébrale du serpent *Hemorrhous* ayant causé la mort de Canope et fait sauter l'épine dorsale hors de son corps, légende étiologique expliquant le sidewinding de certains Vipéridés tels que *Echis coloratus*, *E. carinatus*, *Cerastes cerastes et Pseudo cerastes fieldi*. Concernant la fortune littéraire de ce passage, voir Jacques (2002 : 115-117). D'autres informations sur les serpents égyptiens chez Nicandre et notamment sur le chersydre dans Aufrère (2012b).

80. Goddio (2006 : 193-219). Pour la stèle de Thônis-Héracleion : J. Y[oyotte] *in* Goddio (2006 : 218, n° 120. Voir aussi, sur le *pharmacon*, Aufrère (2007b : 33-42, et surtout 40).

81. Vons (2001).

82. Aufrère (2000). Il s'agissait de pratiques courantes en Thrace et en Macédoine. Voir surtout Daremberg & Saglio (1877-1919 : I : 694-695).

mythe que de la réalité, elle n'en est pas moins porteuse d'un certain sens, du moins si l'on se souvient que le Nectanébo de la tradition était magicien et astrologue, ce qui s'accorde assez bien à l'idée que celui-ci se serait piqué de connaissances ophiologiques à l'instar d'un homologue, Harkhébis, contemporain des règnes de Philométor (181-145) et de son frère Évergète II (170-163, 145-116), ou alors qu'il aurait tenu en haute estime les dompteurs-de-Selkis[83], qui étaient également des magiciens.

On pourrait douter de tels transferts, mais les Grecs n'étaient-ils pas coutumiers de les exprimer sous forme de mythes ? Toujours est-il que les deux mythes, dans le *Roman d'Alexandre* et l'*Odyssée* se renvoient un écho. Reste à déceler la vérité derrière les mythes ; l'expérience révèle que ceux-ci, n'occultant pas la science pour autant[84], véhiculent parfois une réalité complexe.

BIBLIOGRAPHIE

Amigues S. 1990.– Un conte étymologique : Hélène et les serpents. *Journal des Savants*, juillet – décembre : 177-198 (repris dans *Études de botanique antique*. Mémoires de l'AIBL 25. Paris, 2002 : 411-428).

Aufrère S. H. 2012a.– Manéthôn de Sebennytos, médiateur de la culture sacerdotale du Livre sacré ? Questions diverses concernant l'origine, le contenu et la datation des *Ægytiaca*, *in* Legras B. (dir.), *Transferts culturels et droits dans le monde grec et hellénistique*. Actes du colloque international (Reims, 14-17 mai 2008). Publications de la Sorbonne, Paris : 321-352.

Aufrère S. H. 2012b.– Le chersydre de Nicandre et l'hydre d'Ésope et d'Élien, *in* Gasse,A., Servajean F. & Thiers Ch. (éds), Et in Aegypto et ad Aegyptum. *Recueil d'études dédiées à Jean-Claude Grenier*. CENim 5. Montpellier : 53-64.

Aufrère S. H. (à paraître - a).– *Les serpents de l'Égypte ancienne. Descriptions ophiologiques et symptomatologie des morsures d'après le papyrus Brooklyn nos 47.218.48 et 85*.

Aufrère S. H. (à paraître - b).– Traces of Hermeneutics in Late Ancient Egyptian Literature ? from Thoth as Hermeneutes to his so-called heir, the esoteric Manetho of Sebennytos (*Sothis Book*), *in* Lange A. & Selz G (eds), *Hermeneutics in the Ancient World* (Vienna, October 31th – november Ist).

Aufrère S. H. (à paraître - c).– Serpents, magie et hiéroglyphes dans l'Égypte ancienne. Remarques sur les noms d'ophidiens d'un groupe de cippes d'Horus de Thèbes et d'ailleurs à l'époque libyenne, *in Écrire la magie dans l'Antiquité (Université de Liège, 13-15 octobre 2011)*.

Aufrère S.H. (à paraître - d). – Au sujet des ⲛⲉⲧⲕⲓⲙ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉ̀ϫⲙ̀ ⲡⲕⲁϩ de la Scala 44 de Paris : embranchements des Chordata (Mammalia, Sauropsida et Amphibia), Arthropoda et Nematoda.

Aufrère S. H. 2010.– *Pharaon foudroyé. Du mythe à l'Histoire*. Éditions Pages du monde, Gérardmer.

Aufrère S. H. 2007a.– *Thot Hermès. De l'infiniment grand à l'infiniment petit*. L'Harmattan, Paris.

Aufrère S. H. 2007b.– *L'Odyssée d'Aigyptos. Le Sceptre et le Spectre.* Éditions Pages du monde, Jouy-sur-Morin.

Aufrère S. H. 2005a.– Nature et emploi des parfums et onguents liturgiques en Égypte ancienne, *in* Aufrère S. H. (ed.), *Encyclopédie religieuse de l'Univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne.* Vol. III. Orientalia Monspeliensia 15. Université Paul Valéry - Montpellier III, Montpellier : 213-262.

Aufrère S. H. 2005b.– Les destructions des Perses en Égypte et de Cambyse en particulier. *Topos* ou réalité ?, *in* Marconot J.-M. & Tabuce G. (éds), *Iconoclasme et vandalisme. La violence de l'image*. Université Paul Valéry - Montpellier III, Montpellier : 115-158.

Aufrère S. H. 2005c.– Les traductions de Manéthôn commanditées par Ptolémée II Philadelphe, *in* Bakhouche B. & Lemoigne Ph. (éds), *Transmission des textes religieux dans le monde méditerranéen jusqu'au premier millénaire*

83. Von Känel (1980 ; 1984 : 198-201, n° 29).

84. Science et mythes peuvent faire bon ménage en matière d'Ophidiens : Barbara (2008). On renverra aussi à Frankfurter (2000).

"Dieu parle la langue des hommes". Études sur la transmission des textes religieux (Ier millénaire). Histoire du Texte biblique 8. Éditions du Zèbre, Lausanne : 13-49.

Aufrère S. H. 2002.– La sénescence de Rê. La salive, le serpent, le rire et le bâton dans les textes cosmogoniques et magiques de l'Égypte ancienne », *in* Bakhouche B. (éd.), *L'ancienneté chez les Anciens. II : Mythologie et religion* (Actes d'un colloque des 22, 23 et 24 novembre 2001), Université Paul Valéry - Montpellier III, Montpellier, Montpellier : 321-339.

Aufrère S. H. 2001.– Maladie et guérison dans les religions de l'Égypte ancienne. Au sujet du passage de Diodore, Livre I, § LXXII, *in* Marconot J.-M. (éd.), *Représentations des maladies et de la guérison dans la Bible et ses traditions*. Actes du colloque 1er et 2 décembre 2000. Université Paul Valéry - Montpellier III, Montpellier : 87-106.

Aufrère S. H. 2000.– Le dernier Nectanébo et la tradition hellénistique de la magie égyptienne, *in* Moreau A. & Turpin J.-C. (eds), *La Magie.* Actes du colloque international de Montpellier (25-27 mars 1999), t. I : Du monde babylonien au monde hellénistique. Séminaire d'Étude des Mentalités Antiques (SEMA). Université Paul Valéry - Montpellier III, Montpellier : 95-118.

Aufrère S. H. 1998.– Les anciens Égyptiens et leur notion de l'Antiquité. Une quête archéologique et historiographique du passé. *Méditerranées* 17 : 11-55.

Baha el Din S. 2006.– *A Guide to the Reptiles and Amphibians of Egypt*. American University in Cairo Press, Le Caire ; New York.

Barbara S. 2008.– Science, mythe et poésie dans le « Catalogue des serpents » de Lucain (*Phars.*, IX, 700-733), *in* Aygon J.-P. et Courtray R. (éds), *Mythes et savoirs dans les textes grecs et latins.* Presses universitaires du Mirail, Toulouse. *Pallas* 78 : 257-277.

Bardinet T. 1995.– *Les papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique*. Fayard, Paris, 1995.

Baum N. 1999.– L'organisation du règne végétal dans l'Égypte ancienne et l'identification des noms de végétaux, *in* Aufrère S.H. (éd.), *Encyclopédie religieuse de l'Univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne*. Vol. I. Orientalia Monspeliensia 10. Université Paul Valéry - Montpellier III, Montpellier : 421-443.

Berlandini J. 1980.– Une stèle d'Horus sur les crocodiles du supérieur des prêtres de Sekhmet, Padiimennebnesouttaouy. *Karnak* 6 : 235-245.

Bodson L. 2003.– A Python (*Python sebae* Gmelin) for the King. The Third Century BC. Herpetological Expedition to Aithiopia (Diodorus of Sicily 3, 36-37). *Museum Helveticum* 60 : 22-38.

Borghouts J. F. 1978.– *Ancient Egyptian Magical Texts*. NISIBA 9. Brill, Leyde.

Brix N. P. 2011.– *Étude de la faune ophidienne de l'Égypte ancienne*, vol. I : *généralités sur les ophidiens* ; vol. II : *les monographies ophidiennes*. Université de Strasbourg II Marc Bloch, Strasbourg.

Brix N. P. 2004.– Les serpents dans la religion et la vie quotidienne de l'Égypte antique. *Toutânkhamon Magazine* juin/juillet : 54-56.

Brix N. P. 2001– *Étude de la faune ophidienne de l'Égypte ancienne*. 4 vol. Th. doct. Sciences de l'antiquité. Université de Strasbourg II Marc Bloch, Strasbourg.

Charron A. (à paraître).– Les serpents momifiés, *in* Aufrère S. H. (éd.), *Les serpents de l'Égypte ancienne. Descriptions ophiologiques et symptomatologie des morsures d'après le papyrus Brooklyn nos 47.218.48 et 85*.

Chassinat É. 1921.– *Un papyrus médical copte*, *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'Archéologie orientale* 32, Le Caire.

Chermette M. & Goyon J.-Cl. 1984-1996.– Le catalogue raisonné des producteurs de styrax et d'oliban d'Edfou et d'Athribis de Haute-Égypte. *Studien zur Ägyptischen Kultur* 23 : 47-82.

Currid J. D. 1995.– The Egyptian Setting of the "Serpent". Confrontation in Exodus 7, 8-13. *Biblische Zeitschrift* 39 : 203-224.

Daremberg Ch. & Saglio E. (dir.) 1877-1919.– *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*. Hachette, Paris.

Daumas F. 1957.– Le sanatorium de Dendara. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale* 56 : 35-57.

Dawson W. R. & Uphill E. P. 1995.– *Who was Who in Egyptology*. Third edition revised by Bierbrier M. L. The Egypt Exploration Society, Londres.

Derchain Ph. 1989.– Harkhébis, le Psylle-Astrologue. *Chronique d'Égypte* 64 : 74-89.

Drioton É. 1939.– Statue prophylactique de Ramsès III. *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 39 : 57-89.

Dunand F. 2010.– La guérison dans les temples (Égypte, époque tardive). *Archiv für Religionsgeschichte* 8 : 4-24.

Ferweda R. 1973.– Le serpent, le nœud d'Hercule et le caducée d'Hermès. Sur un passage orphique chez Athénagore. *Numen* 20(2) : 104-115.

Frankfurter D. 2000.– The Consequences of Hellenism in Late Antique Egypt: Religious Worlds and Actors. *Archiv für Religionsgeschichte* 2(2) : 162-194.

Gardiner A. H. 1959.– *The Royal Canon of Turin*. Oxford University Press, Oxford (rééd. 1997).

Goddio F. (dir.). 2006.– *Trésors engloutis d'Égypte*. Seuil ; 5 Continents, Paris ; Milan.

Goyon J.-C. 1972.– *Confirmation du pouvoir royal au Nouvel An [Papyrus Brooklyn n° 47.218.50]*. Bibliothèque d'Études 52, Le Caire.

Goyon J.-C. 1971.– Un parallèle tardif d'une formule des inscriptions de la statue prophylactique de Ramsès III au Musée du Caire (Papyrus Brooklyn 47.218.238, col. X + 13, 9 à 15). *Journal of Egyptian Archaeology* 57 : 154-159.

Györy H. 2003.– Interaction of Magic and Science in Ancient Egyptian Medicine, *in* Hawass Z. A. & Pinch Brock L. (eds), *Egyptology at the Dawn of the Twenty-first Century. Proceedings of the Eighth International Congress of Egyptologists Cairo, 2000*, vol. II : *History, Religion*. The American University in Cairo Press, Le Caire : 276-283.

Fitzenreiter M. (ed.) 2003.– *Tierkulte im pharaonischen Ägypten*. IBAES IV, Berlin ; 137-157.

Jacques J.-M. (éd.) 2002.– Nicandre, *Œuvres* t. II. *Les Thériaques. Fragments iologiques antérieurs à Nicandre*. Les Belles Lettres, Paris.

Jacoby F. (ed.) 1995.– *Die Fragmente der Griechischen Historiker*, Part III C. Leyde ; New York ; Cologne.

Jelínková-Reymond E. 1956.– *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-her-le-Sauveur*. Bibliothèque d'Études 23. IFAO, Le Caire.

Keimer L. 1945.– Note au sujet de l'hiéroglyphe *f* et des vipères dans l'Égypte ancienne. Zoologica III, *in* Keimer L., *Études d'Égyptologie* 7. IFAO, Le Caire : 13-14.

Keimer L. 1936-1937.– Sur quelques représentations de caméléon de l'Égypte ancienne. *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 36 : 85-95.

Kléber J.-B. 1812.– *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, Vol. 9, *Histoire Naturelle*, t. 2, Zoologie. Imprimerie Nationale, Paris.

Koenig Y. 1981.– Notes sur la découverte des papyri Chester Beatty. *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale* 81 : 41-43.

Legras B. 2002-2004.– Les experts égyptiens à la cour des Ptolémées. *Revue historique* 624 : 963-991.

Leitz C. 1997.– *Die Schlangennamen in den ägyptischen und griechischen Giftbüchern*. Akademie der Wissenschaften und der Literatur ; Franz Steiner, Mainz ; Stuttgart.

Letellier B. 1991.– "L'analyse des morsures" ; le vrai nom du "Traité d'ophiologie". *Revue d'Égyptologie* 42 :

Marganne M.-H. 2004.– *Le livre médical dans le monde gréco-romain* (Cahiers du CeDoPal 3), Liège.

Marganne M.-H. 2001.– Hippocrate et la médecine gréco-romaine. *Revue de philosophie ancienne* 19(2) : 39-62.

Meeks D. 2006.– Mythes et légendes du Delta d'après le papyrus Brooklyn 47.218.84. *Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale* 125, le Caire.

Ménard G, Malin J. & Émile L. 1999.– Un antique traité égyptien d'ophiologie. *Médecine tropicale* 59(2) : 113-116.

Nunn J. F. 2002.– *Ancient Egyptian Medicine*. Londres.

Osing J. 1998.– *Hieratische Papyri aus Tebtynis I. The Carlsberg Papyri 2*, CNI Publications 17, Copenhague.

Osing J. 1992.– Zu einigen magischen Texten, *in* Luft U. (ed.), *The Intellectual Heritage of Egypt. Studies presented to László Kákosy by Friends and Colleagues on the Occasion of his 60th Birthday* (= *Studia Aegyptiaca* 14). Budapest : 473-480.

Osing J. & Rosati G. 1998.– *Papiri geroglifici e ieratici da Tebtynis. Edizione et commento da J. Osing e Gl. Rosati*. Istituto papirologica «G. Vitelli» Firenze, Florence.

Paraglossou G.M. 1974.– A Christian amulet against Snakebite. *Studia Papyrologica* 13(2) : 107-110.

Petrie Sir F. W. 1889.– *The Geographical Papyrus (an Almanack)*, *in* Griffith F. L. *et al.*, *Two Hieroglyphic Papyrus from Tanis* (Extra Memoir of the Egypt Exploration Fund), Londres.

Posener G. 1936.– *La Première domination perse en Égypte. Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques*. Bibliothèque d'Études 11. IFAO, Le Caire.

Preys R. 2002.– Les *Agathoi Daimones* de Dendera. *Studien zur Ägyptischen Kultur* 30 : 295-298.

Rochemonteix Marquis de & Chassinat É. 1897/2008.– *Le temple d'Edfou* I, 3. Deuxième édition revue et corrigée par Cauville S. & Devauchelle D., *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, X/I,3. IFAO, Le Caire : 329-344.

Rondot V. 1989.– Une monographie bubastite. *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 89 : 249-270.

Sabek Y. 2003.– Die Schlange und ihre Verehrung in Ägypten in pharaonischer und moderner Zeit, *in* Fitzenreiter M. (ed.), *Tierkulte im pharaonischen Ägypten*. IBAES IV. Humboldt-Universität zu Berlin, Berlin : 137-157.

Sauneron S. 1989.– *Un traité égyptien d'ophiologie. Papyrus du Brooklyn Museum nos 47.218.48 et 85*, Bibliothèque générale. IFAO, Le Caire, 1989.

Sauneron S. 1972.– Une description égyptienne du caméléon. *Revue d'Égyptologie* 24 : 160-164.

Sauneron S. 1970.– *Le papyrus magique illustré de Brooklyn [Brooklyn Museum 47.218.156]*, (Wilbour Monograph 3). The Brooklyn Museum.

Sauneron S. 1966.– Le monde du magicien égyptien, *in* AA.VV., *Le monde du sorcier : Égypte, Babylone, Hittites, Israël, Islam, Asie centrale, Inde, Népal, Cambodge, Viet-Nam, Japon*. Sources orientales 7. Seuil, Paris : 27-64.

Schulz R. & Kolta K. S. 1998.– Schlangen, Skorpione und feindliche Mächte. Ein koptisch-arabischer Schutzspruch. *Biblische Notizen* 93 : 89-104.

Vandier J. [1961], *Le Papyrus Jumilhac*. CNRS, Paris.

Von Känel F. 1984.– *Les prêtres ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket*. Bibliothèque de l'École des Hautes Études (Sciences religieuses) 87, Paris.

Von Känel F. 1980.– Les mésaventures du conjurateur de Serket Onnophris et de son tombeau. *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 87-88 (mars et mai) : 31-45.

Vons J. 2001.– Dieux, femmes et "pharmacie" dans la mythologie grecque. *Revue de l'Histoire de la Pharmacie* 89(332) : 501-512.

Waddell W.G. 1940.– *Manetho with an English translation*. Harvard University Press, Cambridge (Ma.) ; Londres (rééd. 1970).

Zucker A. 2008.– Théophraste à mots découverts. *Sur les animaux qui mordent et qui piquent* selon Priscien, *in* Auger D. & Wolff E. (éds), *Culture classique et christianisme : Mélanges offerts à Jean Bouffartigue*. Picard, Paris : 341-350.

Soumis le 14 mars 2011 ;
accepté le 2 juillet 2011

ANNEXE

Tableau II : Résultats obtenus à partir du premier traité

(I) l'ophionyme égyptien ; (II) l'ophionyme éventuellement associé par sa forme ; (III) la nature de la morsure (si elle est mortelle, non mortelle) ; (IV) les syndromes et/ou les symptômes généraux survenant lors de la morsure, car ces derniers comptent pour beaucoup dans une identification ; (V) les identifications proposées par Sauneron (S.), Leitz (L.) et Nun (N.) (2002) d'après les noms scientifiques ; (VI) la probabilité relative des différentes propositions qui ont été faites jusqu'à présent (cette dernière colonne est la plus importante, et pour cette raison elle est en petites capitales).

	§ 14	§ 15					§ 16	
I	**Serpent inconnu**	**Grand Serpent d'Apophis**					**Serpent Gany**	
II	Serpent Ka-nây						Serpent d'Apophis	
III	Curable	Mortelle					Mortelle	
IV	Syndrome vipérin (œdème, ecchymose)	Pas de symptôme					Pas de symptôme	
V	**Vipéridé**	**(S.) Élapidé**	(S.) *Oligodon melanocephalus* = *Rhynchocalamus melanocephalus,* Jan, 1862	(S.) *Tarbophis obtusus* = *Telescopus dhara obtusus*, Forskal, 1775	(S.) *Zamenis diadema* = *Spalerosophis diadema*, Schlegel, 1837	(L.) *Naja haje* Linnaeus, 1758	**(S., L.) *Walterinnesia aegyptia* Lataste, 1887**	(L.) Haas, 1950
VI	**Grande**	**Grande**	Nulle	Nulle	Nulle	Nulle	**Grande**	Nulle

	§ 17				§ 18		
I	**Serpent Ikher**				**Taureau d'Asie**		
II							
III	Mortelle sous réserve que le serpent ne soit pas léthargique, sinon curable				Curable sous réserve		
IV	Pas de symptômes				Pas de symptômes		
V	(S.) *Zamenis*	**Élapidé**	(L.) *Naja mossambica pallida* = *Naja pallida* Boulenger, 1896	***Naja nigricollis*, Reinhardt, 1843**	**Vipéridé**	**(S.) *Pseudocerastes persicus fieldi* Schmidt, 1930**	*Vipera ammodytes* Linnaeus, 1758
VI	Nulle	**Grande**	Nulle	**Grande**	**Grande**	**Grande**	Nulle

	§ 19				§ 20				
I	**Serpent Djou-Qed**				**Serpent Sedeb**			**Serpent Sekhetef de Seth**	
II					Serpent Sekhetef de Seth				
III	Mortelle				Curable				
IV	Pas de symptômes				Syndrome vipérin (œdème de la morsure), syndome cobraïque (léthargie, sueur)				Pas de symptômes
V	(S.) *Glauconia cairi* = *Leptotyphlops cairi*, Duméril & Bibron, 1844	(L.) *Echis pyramidum* Geoffroy Saint-Hilaire, 1827	*Cerastes cerastes* Linnaeus, 1758	*Cerastes vipera* Linnaeus, 1758	(S.) *Echis coloratus* Günther, 1878	(L.) *Psammophis schokari*, Forskal, 1775	(L.) *Psammophis sibilans* Linnaeus, 1758	**Élapidé**	***Psammophis aegyptius* Marx, 1958**
VI	Nulle	Nulle	Nulle	Faible	Nulle	Nulle	Nulle	**Grande**	**Grande**

	§ 21						§ 22		
I	**Serpent Nebed**			**Serpent Sekhetef d'Horus**			**Vipère Asiatique**		
II	Serpent Taureau d'Asie						Serpent Rer		
III	Non mortelle						Le patient envenimé survit		
IV	Pas de symptômes			Pas de symptômes			Pas de symptômes		
V	(S.) *Natrix, Natrix natrix* Linnaeus, 1758	***Natrix tessellata* Laurenti, 1768**	*Malpolon monspessulanus* Hermann, 1804	***Platyceps florulentus* Geoffroy, 1827**	*Psammophis sibilans* Linnaeus, 1758	*Telescopus dhara* Forskal, 1775	**Vipéridé**	(S.) *Pseudocerastes persicus fieldi* Schmidt, 1930 (femelle)	*Vipera ammodytes* Linnaeus, 1758
VI	Nulle	**Grande**	Nulle	**Grande**	Nulle	Nulle	**Grande**	Nulle	Nulle

	§ 23				§ 24		§ 25	
I	**Serpent Henep (blanc)**				**Serpent Henep rouge**		**Serpent Neki**	
II	Serpent Betjet, Serpent Iqachar							
III	Mortelle si le patient envenimé vomit et non mortelle en cas contraire				Curable sous réserve que le patient envenimé ne vomisse pas			
IV	Pas de symptômes				Syndrome cobraïque		Symptômes neurologiques	
V	(S.) Élapidé	(L.) *Tarbophis obtusus = Telescopus dhara* Forskal, 1775	(L.) *Telescopus fallax hoogstraali* (Schmidt et Marx, 1956)	*Eryx jaculus* Linnaeus, 1758	**(S.) Élapidé**	*Gongylophis colubrinus* Linnaeus, 1758	(S.) *Naja nigricollis* Reinhardt, 1843	**(L.) *Malpolon monspessulanus* Hermann, 1804**
VI	Grande	Nulle	Nulle	Nulle	**Grande**	Nulle	Nulle	**Grande**

	§ 26			§ 27		§ 28
I	**Vipère**			**Vipère souffleuse ou siffleuse**		**Vipère à cornes**
II						
III	Le patient envenimé survit			Curable par la médecine et la magie		Le patient envenimé survit
IV	Symptômes neurologiques			Symptôme vipérin (œdème, hémorragie, nécrose)		Symptôme vipérin (œdème)
V	**Vipéridé**	(S.) *Echis pyramidum = Echis carinatus* Schneider, 1801	(L.) *Vipera (Daboia) palestinae* Werner, 1938	(S.) *Echis pyramidum = Echis carinatus* Schneider, 1801	(L.) *Echis coloratus* Günther, 1878	**(S., L.) *Cerastes cerastes* Linnaeus, 1758**
VI	**Grande**	Nulle	Nulle	Nulle	Relative	**Très grande**

	§ 29		§ 30		§ 31		§ 32	
I	**Petite vipère**		**Vipère**		**Vipère mâle**		**Serpent Ârâr**	
II					Serpent Henep rouge (ressemblance)			
III	Curable		Curable		Non mortelle			
IV	Symptômes neurologiques		Symptômes vipérins (œdème)		Syndrome vipérin (œdème mais ni d'hémorragie ni engourdissement)		Symptômes neurologiques	
V	(S., L.) *Cerastes vipera* Linnaeus, 1758	*Cerastes cerastes* mutila	(S.) *Echis pyramidum* = *Echis carinatus* Schneider, 1801	**Vipéridé**	(L.) *Platyceps rhodorachis* Jan, 1865	***Echis coloratus* Günther, 1878**	(S.) *Naja haje* Linnaeus, 1758	(L.) *Malpolon moilensis* Reuss, 1834
VI	Faible	Faible	Moyenne	**Grande**	Nulle	**Grande**	Nulle	Nulle

	§ 33			§ 34		§ 35
I	**Serpent souffleur**			**Serpent non identifié**		**Serpent Ro-bedjedj**
II						Serpent Mesou-bedech
III	Soit curable, soit désespéré			Non mortel		Non mentionné
IV	Syndrome cobraïque (hypersialorrhée, symptômes			Symptômes neurologiques (tressautements)		Pas de symptômes
V	**Élapidé**	(N.) *Echis pyramidum* = *Echis carinatus* Schneider, 1801	(L.) *Pseudocerastes fieldi* Schmidt, 1930	*Psammophis aegyptius* Marx, 1958 ; *P. schokari* Forskal, 1775	(S.) *Malpolon moilensis* Reuss, 1834	*Atractaspis engaddensis* Haas, 1950
VI	**Grande**	Nulle	Nulle	Faible	Moyenne	Nulle

	§ 36		§ 37	§ 38
I	**Serpent Sedebou**		**Serpent non identifié**	**Caméléon**
II				
III	Serpent inoffensif		Non mortelle	Non mortelle sous réserve
IV	Symptômes non vipérins mais neurologiques		Symptômes douloureux	Pas de symptômes
V	**(S.) *Psammophis sibilans* Linnaeus, 1758**	(L.) *Eryx jaculus* Linnaeus, 1758	**Colubridé**	**Caméléon**
VI	**Grande**	Nulle	**Grande**	**Très grande**

Tableau V : Résultats obtenus à partir du second traité

	Type de médication	Cible de la médication	Usage	
			Interne	Externe
I. Test pronostic	**Test pronostic**			
	Remède à faire pour un envenimé (*phr.t jrj n hrj-dm.t*)	Tout serpent venimeux (*ḥf nb qsn*)	§ 40	
II. Remèdes non ciblés	**A. Remèdes pour tout serpent ou vipère**			
	Remède (*phr.t*)	Patient envenimé par tout serpent (*ḥf nb*)	§ 43a, 70, 90a, 91a-c	61a-b, 62a-c, 89, 90c, 97a-b (fumigation)
		Rien	§ 67	
	Très bon remède (*phr.t nfr nfr*)	Tout patient envenimé (*hrj-dm.t nb*)	§ 41	
		Toute sorte de vipère ou toute sorte de serpent	§ 68	§ 74a-b
	B. Remèdes pour serpents dits venimeux			
	Remède (*phr.t*)	Tout serpent venimeux (*ḥf qsn*)		§ 58
		Patient envenimé par un (serpent) venimeux (*hrj-dm.t qsn*)		95a-c
	C. Remèdes spécialisés par espèces			
	Remède (*phr.t*)	Patient envenimé par un Serpent Neki	§ 47a-d	§ 47e-f, 47g (fumigation)
		Vipère à cornes	§ 75a-b	
		Grande Vipère	§ 65a-c	
	À faire	Patient envenimé par un Serpent Sedeb		§ 52
III. Remèdes portant sur des cibles précises	**A. Remèdes contre les morsures**			
	Remède pour faire disparaître toute morsure [illegible] (*dr psḥ nb*)	(de serpent)		§ 56a-b
	B. Remèdes spécialisés contre les morsures par espèces			
	(Remède) à faire pour une morsure (*phr.t jrw n*)	Serpent Mesou-Bedech	§ 48a-b, 49b	§ 48c
		Serpent Sekhetef	§ 50a	§ 50b
		Serpent Mâdy	§ 50a	§ 50b
		Vipère d'Asie	§ 51d-e	§ 51a-c
		Serpent Ro-Bedjedj		§ 53
		Serpent Heby	§ 54a-h	
	Remède pour une morsure (*phr.t n psḥ*)	Serpent venimeux (*ḥf qsn*)		§ 58
		Serpent de petite taille	§ 77a-b	§ 77c
		Serpent Henep	§ 78b	§ 78a
		Serpent mâle		§ 81
	À faire pour une morsure (*jrj n psḥ*)	Serpent Ka-nây	§ 57	
		Serpent Sedeb	§ 48a-b, 49b	§ 48c,
		Serpent Henep rouge		§ 80a
	(Ce qu')il fait pour une morsure (*jr=f n psḥ*)	Serpent Ârâr	§ 82a, 82c	§ 82b (fumigation)
	Remède pour faire disparaître une morsure (*dr psḥ*)	Serpent Qady	§ 47b	
	(Remède contre une morsure profonde)	Vipère asiatique		§ 51b
	Remède pour une morsure de serpent lorsqu'elle est étroite (*phr.t n psḥ n ḥf ḥft g3w*)	Serpent		§ 87a-b

III. Remèdes portant sur des cibles précises	**C. Remèdes contre le venin**			
	Remède pour extraire le venin (*pẖr.t n.t šd mtw.t*)	Tout serpent mâle ou femelle		§ 44a-c
	Remède pour faire disparaître le venin (*pẖr.t n.t dr mtw.t*)	Tout Serpent Sekhetef	§ 46a-b, e, f, g, j, k	§ 46c (faire respirer), 46d, 46h-i,
	Oignon qui tue le venin (*sm3 mtw.t*)	Tout serpent mâle ou femelle		§ 42a
	Remède à composer (*pẖr.t (n) jr*)	Patient envenimé quand le venin prend possession (litt. remplit) de sa tête		§ 55
	D. Remèdes destinés à soigner les projections de venin			
	Remède (*pẖr.t*)	Tout patient envenimé dont l'œil est atteint d'une projection de venin (*ẖrj-dm.t 3bẖ=f n mtw.t*)	§ 67	
		Crachement de tout serpent (*pg3s n ḥf nb*)		§ 59
	E. Remèdes émétiques			
	Émétique pour une morsure (*sbš n psḥ*) de	Serpent Neki	§ 45a-c	
		Tout serpent	§ 45c	
	Remède pour faire cracher (*pẖr.t n.t pg3s*)	Tout patient envenimé	§ 84	
	Émétique à faire pour (*sbš jrt n*)	Patient envenimé par une Vipère souffleuse	§ 73	
	F. Fumigations			
		Rien		§ 97a-d, 98a-c, 99a, c, 100
		Tout serpent mâle ou femelle		§ 99b
IV. Remèdes visant les symptômes	**A. Remèdes et traitements anti œdémateux**			
	Remède pour faire disparaître l'œdème (*pẖr.t n.t dr šfw*)	Tout serpent (?)	§ 45d	
		Rien	§ 72a	§ 72a
	(Remède après désenflement de l'œdème : s'il désenfle (*jr sfẖ=f*)	Rien		§ 72c-d
	Scarifier sa plaie à l'aide d'un scalpel (*tštš md.t m ḏwʿ*)	Tout serpent mâle (*jr=tw n psḥ n ḥf ṯ3*)		§ 81
	B. Remèdes anti gangréneux			
	Remède (*pẖr.t*)	Patient envenimé alors que la morsure laisse échapper de la chair (*ẖrj-dm.t ḫft ḫ3ʿ p3 psḥ jwf*)		§ 64a-b
	C. Remèdes hémostatiques			
	Remède pour repousser le sang d'une morsure (*pẖr.t n šnʿ snf n psḥ*)	Tout serpent		§ 88a-b
	Remède fait pour repousser le sang (*pẖr.t jr(w) n=f r šnʿ snf*)	Serpent Henep		§ 79a
	Remède (*pẖr.t*) contre une hémorragie généralisée	Si cette morsure est profonde et que du sang coule de tous ses membres (*jr ḫj pfj psḥw ḫ3ʿ snf m ʿ.t nb.t*)		§ 63a-b
	D. Remèdes contre la transpiration etc.			
	Remède pour faire disparaître la sueur (*pẖr.t n šd fd.t*)	Tout patient envenimé		§ 66a-b
	[Remède] pour faire disparaître sa sueur (*r šd fd.t=f*)	[Patient envenimé]		§ 98a (fumigation)
	Remède pour laver le visage (*pẖr.t n yʿ ḥr*)	Patient envenimé par un serpent		§ 93a-b
	E. Remède contre la soif			
	Remède contre la soif (*pẖr.t n.t jb*)	Patient envenimé par tout serpent	§ 71a	§ 71b-c + 71c
	F. Remède contre la stupeur			
	Remède pour faire disparaître la stupeur (*pẖr.t n dr dg3m*)	Patient envenimé		§ 76 = 94
	G. Remède antalgique			
	Remède pour faire disparaître la douleur (*pẖr.t n dr mw*)	Patient envenimé		§ 83

IV. Remèdes visant les symptômes	**H. Remède contre la trémulation**			
	Remède pour faire disparaître la trémulation (*pḫr.t b dr sdd*)	Patient envenimé		§ 86
	I. Remèdes contre la perte de conscience			
	Remède (*pḫr.t*)	Patient envenimé sombrant dans l'inconscience 1) Un homme qui est inconscient 2) Patient envenimé inconscient Patient envenimé du fait d'un serpent, tombant lorsqu'il tente de se relever et rejetant des matières par l'anus que maintient ouvert le syndrome dont il est atteint	§ 96a-b	§ 92 § 92
	J. Désobstruement de la gorge			
	Remède pour désobstruer la gorge (*pḫr.t n.t wn jḥtj*)	Patient envenimé	§ 69	
V. Stimulants	**A. Stimulant**			
	Remède pour faire disparaître l'état de faiblesse (*pḫr.t n dr g*<ꜣ>nn)	Patient envenimé		§ 83
	B. Remède cardiotonique			
	Stimulant cardiaque (*ṯs ḥꜣtj*)	Rien		§ 43c
VI. Divers	**A. Extraction d'un glyphe enfoncé dans la chair**			
	Extraction du dard (glyphe)	Patient envenimé par tout Serpent *ḥf* ou toute Vipère *fj*		§ 85a-d
	B. Répulsif			
	Oignon mélangé à de la bière	Tout serpent mâle ou tout serpent femelle (*ḥf nb ḥf.t nb.t*)		§ 42b